

Gin TANQUERAY



La différence  
qui vaut le coup.

Distillé et  
embouteillé à  
Londres Angleterre

Vol. XLVII - No 33 / 18 août 1975

# LES AFFAIRES

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION FINANCIÈRE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

635 EST, HENRI-BOURASSA, MONTREAL H2C 1E4

35 cents.

M. Kissinger devant l'ABA:

## Il est urgent de policer les océans

par Chantal Boulay

Monsieur Henry Kissinger était, en ce début de semaine, l'hôte le plus attendu de la convention de l'American Bar Association qui tenait, en ce mois de juillet, son assemblée annuelle dans la métropole québécoise.

Signalons que le secrétaire d'Etat américain, en réservant son seul séjour à Montréal (où il visita, en compagnie du maire Drapeau, les chantiers olympiques) a quelque peu froissé la susceptibilité d'Ottawa qui eût aimé, en qualité de capitale fédérale, accueillir, ne fût-ce que pour quelques instants, l'illustre visiteur.

Mais l'heure n'était pas aux controverses de chancelleries en ce lundi 11 août et Monsieur Kissinger avait choisi d'entretenir ses pairs des grandeurs et des servitudes des relations internationales, en insistant plus particulièrement (courtoisie rendue à ces hôtes?) sur les litiges potentiels et passés touchant au droit de la mer.

Jamais plus qu'au XXI<sup>ème</sup> siècle, les nations n'ont pris conscience de la faiblesse de ce qui fut le droit des gens et nul ne dénie, aujourd'hui, la nécessité d'établir entre Etats souverains un droit international, autre qu'embryonnaire.

Les organisations internationales se succèdent, mais aucune n'a les moyens, autre qu'un ostracisme moral, d'imposer les décisions prises dans l'intérêt supra-national.

La guerre n'a plus de nos jours ce champs délimité où deux armées adverses s'entre-tuaient, loin des civils, et pour la gloire de tous. Chacun la redoute et nul n'ignore qu'un conflit même localisé, à aujourd'hui, des répercussions mondiales. Si tu veux la paix, prépare la guerre, conseillaient un vieil adage latin, de nos jours, on préfère prévenir que guérir. Et comment mieux prévenir qu'en établissant des règles recueillant le consensus international?

Même si les faits nous permettent d'être septique, il n'est pas vain d'espérer, et notamment dans ce domaine du droit de la mer, où 140 nations semblent bien déterminées à s'entendre. "La mer, rappelle Monsieur Kissinger, couvre 70% de la surface terrestre, elle unit et divise l'humanité. La liberté de navigation pour la sécurité des nations est traditionnelle; l'impact économique des ressources des océans devient considérable". "Depuis le 17<sup>ème</sup> siècle, précise, le secrétaire d'Etat, la loi de la mer reposait sur un principe relativement simple: liberté de navigation, limitée seulement dans une étroite bande d'eaux territoriales, généralement réduites à 3 milles.

Aujourd'hui, l'expansion produ-

gieuse de la technologie requiert des solutions nouvelles et plus élaborées".

Pourquoi?

Parce que la mer est un réservoir d'énergie et de ressources minérales, parce que sa faune est une source de plus en plus vitale de protéines, parce que les océans sont les derniers bastions de lutte contre la pollution des continents et enfin parce que près de 95% du commerce international transite par voie maritime.

Pour toutes ces raisons, il est urgent de parvenir à un accord international qui réglemente, du rivage aux profondeurs des fonds marins, la police des océans.

Quelle est la position des Etats-Unis? Que sont-ils prêts à concéder et que sont-ils prêts à accepter?

L'allocation de M. Kissinger nous fournit des éléments de réponse. En premier lieu, l'extension des eaux territoriales jusqu'à 12 milles, étant entendu que le libre passage des détroits, tels que ceux de Gibraltar, Malaga et Bab-el-Mandeb est préservé par des ga-

Voir page 19: M. Kissinger...

Hydrocarbures

## Diminution de l'activité de forage

L'activité de forage dans l'industrie du pétrole et du gaz au Canada s'est réduite considérablement cette année. On estime que le nombre de puits qui auront été parachevés au cours de l'année entière sera de 3,231, ce qui constituerait une diminution de 25% en comparaison de 4,313 en 1974. De ce nombre, 1,143 seront des puits d'exploration et 2,088 des puits de développement des champs.

L'Alberta demeure la province où l'activité de forage sera la plus forte cette année. On table sur 2,869 puits à forer dont 978 puits d'exploration et 1,891 puits de développement. Ce résultat sera quand même de 23.2% inférieur aux 3,735 puits qui avaient été parachevés en 1974. La Colombie-Britannique ne sera pas très loin derrière sa performance de l'an dernier. On estime que 158 puits devraient y être forés, desquels 85 exploratoires et 72 de développement. En 1974, le total était de 163. La baisse serait donc de 3.7%.

Le Saskatchewan a connu une forte baisse de l'activité de forage pétrolier et gazier cette année. On

Voir page 19: Hydrocarbures...

À cause des importations en progrès

## Le minerai de fer canadien recule sur le marché national

Les mines de fer canadiennes se sont taillées jusqu'à présent cette année une plus petite portion du marché national, non pas à cause d'une forte diminution de la consommation mais parce que nos aciéries ont augmenté leur part d'approvisionnement en minerai provenant des Etats-Unis.

Les chiffres des cinq premiers mois de l'année en cours indiquent que le minerai de fer canadien n'est intervenu qu'à 75.1% seulement dans la consommation intérieure totale, ce qui constitue une baisse de 80.9% par rapport à la même période en 1974. Par contre, le minerai américain a pris 22.7% du marché contre 16.1% l'an dernier.

En mai, la part des mines canadiennes du marché intérieur s'est établie à 75.1% alors qu'elle était de 84.3% un an auparavant. Dans le même temps, la part des mines américaines, qui n'était que de 12.1% l'an dernier, a grimpé à 23.8%.

Jusqu'au milieu des années soixante, les aciéries canadiennes s'approvisionnaient en grande partie en minerai des Etats-Unis. Mais, grâce à l'ouverture de nou-

velles mines dans notre pays, la consommation canadienne a commencé à tourner en faveur du minerai canadien à partir de 1966. Au milieu de 1972, nos mines fournissaient près de 95% des besoins des aciéries. A présent, la tendance semble s'inverser.

En mai, la consommation de minerai de fer de toutes provenances a atteint 1,147,831 tonnes, ce qui constitue une augmentation de 7.1% au regard du même mois de l'an dernier mais une légère baisse par rapport au record tout temps enregistré en mai 1973 et qui marquait 1,185,073 tonnes. Nos aciéries ont utilisé 862,407 tonnes de minerai canadien, soit une baisse de 4.5% en un an, mais l'utilisation du minerai américain a plus que doublé puisque le tonnage est passé de 129,887 à 273,596 tonnes.

La consommation canadienne totale au cours des cinq premiers mois de l'année n'a reculé que de 1.2% par rapport à la période correspondante de 1974 et elle est tombée à 5,337,561 tonnes. L'utilisation du minerai canadien a diminué de 6.6% à 4,006,881 tonnes et la consommation de minerai américain a augmenté de 42.4% à 1,212,671 tonnes.

Le taux de chômage en juillet

## Stable dans la Province et en régression à Montréal

Le taux de chômage dans la plupart des provinces canadiennes a continué sa progression (par rapport à l'année dernière) bien qu'une tendance à la stabilisation se soit manifestée depuis le mois de juillet.

Montréal a connu une baisse sensible de son taux de chômage en juillet 1975, selon le dernier relevé de l'enquête sur la population active de Statistique Canada. En effet, le taux s'établit à 6% comparativement à 6.4% le mois précédent. Bien que ce soit le cinquième mois consécutif pour lequel Montréal connaisse une diminution du chômage, la présente baisse correspond au mouvement normalement observé entre ces deux mois de l'année.

Par ailleurs, le taux d'activité a atteint 61.9% comparativement à 60.8% en juin 1975. La proportion des gens en âge de travailler qui s'est présentée sur le marché du travail est la plus forte jamais enregistrée à Montréal. Ce niveau exceptionnel résulte de la présence des étudiants sur le marché du travail et d'une croissance soutenue des effectifs féminins.

Cependant, tel qu'on a pu l'observer depuis le début de l'année 1975, le taux de chômage est demeuré supérieur à celui enregistré le mois correspondant à l'année précédente. Il avait été de 4.7% en juillet 1974.

Par contre au Canada, le taux de chômage est demeuré stable soit à 7.2% en juillet, maintenant la tendance amorcée en mars dernier. A la même période l'année dernière, le taux de chômage désaisonnalisé se chiffrait par 5.2%.

Cependant le taux de chômage s'est maintenu à 8.8% au Québec, au regard de 6.8% en juillet 1974. A Terre-Neuve, le taux de chômage a augmenté de 1% pour atteindre 13.9%. Il a également progressé de 0.2% en Alberta, pour un taux désaisonnalisé de 4.4%.

On note toutefois des diminutions au Manitoba, au Nouveau-Brunswick, en Colombie-Britannique, en Nouvelle-Ecosse et en Ontario.

A l'instar du Québec, la Saskatchewan a enregistré le même taux de chômage que le mois précédent, soit 2.9%.

En chiffres réels, le Canada comptait 653,000 chômeurs en juillet sur une population active évaluée à 10,479,000 personnes.

Le taux saisonnier de chômage atteignait ainsi 6.2% en juillet en regard de 4.6% à la même période l'année dernière.

Le directeur de la recherche pour le Congrès du Travail du Canada M. Russell Bell, prédit que le taux de chômage atteindrait 8%

au cours de 1976 avant de redescendre. M. Bell, a expliqué que la baisse du nombre de sans-travail au pays ne surviendrait pas avant que les Etats-Unis, notre premier partenaire commercial, ne soit complètement sorti de la récession. Alors seulement, les Etats-Unis achèteront des biens canadiens.

Selon la Presse Canadienne, la CSN, affirme que "les dernières statistiques sur le chômage indiquent que malgré les excuses des gouvernements et des économistes bourgeois, le taux de chômage continue de se maintenir à un niveau très élevé. La dépression actuelle est encore plus grave pour les régions éloignées: 18.9% à Terre-Neuve soit une augmentation de 1%".

"Cependant, ces statistiques cachent un phénomène particulier à la crise économique que nous vivons. La population active a diminué de 12,000 personnes et le taux d'activité est passé de 57.4% en juin à 57.1% en juillet. Cela se traduit par un autre 12,000 chômeurs qu'il faut ajouter aux statistiques gouvernementales. Ces travailleurs, découragés de ne pouvoir se trouver de l'emploi, ne font plus partie de la main-d'oeuvre active. Les statistiques ont beau indiquer une baisse du nombre de chômeurs de l'ordre de 2,000, il n'en demeure pas moins que le nombre d'employés et le nombre de la population active ont accusé une diminution de 14,000 personnes" déclare la centrale syndicale.

Canada

## Les réserves d'or et de devises en baisse

Les réserves canadiennes d'or et de devises étrangères ont diminué de \$104.4 millions en juillet au regard du mois précédent et sont tombées à \$5.23 milliards.

Le stock de dollars américains, qui était de \$3.19 milliards, a baissé à \$3.08 milliards et le total des autres devises détenues dans nos coffres a diminué, passant de \$15.5 à \$11.9 milliards. Le stock d'or s'élevait à \$915.1 millions contre \$950 millions précédemment. Les droits de tirage spéciaux, qui étaient de \$586.6 millions, ont baissé à \$565 millions. Les réserves du Canada dans le Fonds monétaire international indiquaient \$653 millions, contre \$668 millions en juin.

Le changement général survenu dans les réserves de devises étrangères en juillet inclut une diminution de \$81.2 millions qui reflète une dépréciation de la valeur du dollar américain en droits de tirage spéciaux.

## ... AU QUÉBEC

**Suspension d'embauche.**

Suite à la décision de la Commission canadienne des transports de n'accorder que 50% des hausses réclamées par Bell Canada dans la première phase de sa requête tarifaire, la compagnie a déclaré qu'elle suspend l'embauche et a annoncé aux étudiants engagés pour l'été que leur emploi prend fin le 22 août. Des employés permanents sont changés de département, le nombre d'heures supplémentaires est réduit, des achats sont reportés et la promotion est diminuée.

**Le marché du disque.**

55% des disques vendus au Québec sont de langue anglaise, 45% de langue française et 27% sont produits au Québec. Les auteurs et compositeurs de chansons au Québec ont touché 1.5 million de dollars en 1973. 85% des microsillons conçus et frappés au Québec ont abouti à l'échec financier. Quelques vedettes parviennent à vendre 10,500 exemplaires et franchissent ainsi le seuil de la rentabilité commerciale.

**Une aide du MIC**

Le 31 juillet dernier, un incendie détruisait complètement l'usine de sciage de la James Richardson à Cap-Chat. Le ministère québécois de l'Industrie et du Commerce a indiqué qu'il était prêt, en prévision de la reconstruction de l'usine, à participer aux coûts d'une étude de rentabilité effectuée par des consultants spécialisés dans les questions d'usines forestières. Des consultants rencontreront dès cette semaine les dirigeants de la compagnie afin d'entreprendre les premières démarches. Cette étude servira à déterminer le genre de scierie qui devrait être construite et la rentabilité du futur projet.

**Une entente**

Une entente a été conclue pour l'achat par la Caisse des dépôts et placement du Québec de 65 millions de dollars d'obligations de l'Hydro-Québec. Celles-ci, datées du 1er septembre 1975, porteront intérêt au taux annuel de 10¼% et viendront à échéance le 1er septembre 1997.

**Projet d'expansion**

Les industries ABEX ont approuvé un montant de 2.3 millions de dollars pour une expansion à l'usine d'AMSCO à Joliette. Cette décision accroîtra de 36,000 pi. ca. la surface actuelle des installations. La capacité de production augmentera de 25% et 35 nouveaux emplois seront ainsi créés.

**Les multinationales**

Dans une étude réalisée par la société

SINTEC à la demande du ministère québécois de l'Industrie et du Commerce, le gouvernement provincial apprend qu'il est impuissant à réglementer sur le territoire du Québec les activités des sociétés nationales et multinationales. Toute tentative d'intégrer ces entreprises à son économie se solderait par un échec à moins d'avoir conclu au préalable des ententes avec le gouvernement fédéral. La plupart des entreprises nationales et multinationales sont incorporées en vertu des lois canadiennes; bien plus, elles n'ont pas l'obligation de produire des états financiers complets au Québec. Le document préparé par SINTEC recommande au gouvernement du Québec de passer, malgré tout, à l'action en définissant dès que possible ses règles du jeu.

**Le prix de l'essence.**

Le gouvernement du Québec se propose de geler pour une période de 15 jours, le prix des produits pétroliers. Ce gel serait un prolongement au gel décrété le 1er juillet par le gouvernement fédéral. Le ministre québécois des Richesses Naturelles, M. Jean Cournoyer, doit rencontrer dans les prochains jours les dirigeants des sociétés pétrolières. M. Cournoyer admet toutefois que le Québec ne peut d'aucune façon obliger l'industrie à respecter ses demandes à moins, évidemment, d'adopter en session extraordinaire une loi spéciale. Déjà, les dirigeants des compagnies pétrolières ont indiqué qu'ils n'avaient pas l'intention de donner suite aux recommandations du Gouvernement. De nouvelles hausses de 5 cents le gallon d'essence et 3.5 cents sur le gallon d'huile lourde destinée à l'industrie, sont entrées en vigueur le 15 août dernier.

**Une réglementation**

La Commission des valeurs mobilières du Québec s'apprete à réglementer l'intrusion des banques à chartre canadiennes dans le marché des valeurs mobilières. Les maisons de courtage se plaignent régulièrement de l'intrusion des banques dans leur domaine. La part du marché des fonds mutuels détenu par les banques à chartre a grimpé depuis cinq ans de 5% environ à 40% et une progression aussi importante a été enregistrée dans la distribution des obligations municipales. Le président de la CVMQ, M. Robert Demers, se propose donc d'étudier en profondeur et sous tous les angles le rôle des institutions bancaires dans le marché des actions, des obligations municipales et corporatives et dans celui des fonds mutuels.

**Vente bloquée**

Une quinzaine d'entreprises canadiennes sont passées sous contrôle étranger. Parmi celles-ci, on remarque: General Distributors de Calgary, Production Operators de Calgary, Wrap-O-Matic Machinery de Toronto, Canadian Machinery de Glat et Evans Product de Vancouver. Toutefois, la Commission de surveillance de l'investissement étranger a rejeté une offre d'achat de 44 millions de dollars de la division des appareils ménagers de la Westinghouse Canada Ltd par la compagnie américaine WCI Ltd. La raison du refus n'a pas été dévoilée. La White Consolidated Industries, apprenant la nouvelle, a laissé entendre que les employés de la division des appareils ménagers de la Westinghouse Canada, à Hamilton et Orangeville, pouvaient craindre pour leur avenir.

**Une baisse en juillet**

Les réserves officielles du Canada accusent une baisse de 104 millions de dollars pour le mois de juillet, pour finalement tomber à 5 milliards de dollars et 230 millions. Depuis février dernier, les réserves du Canada totalisent des pertes de plus de 700 millions de dollars.

**Le rabais ontarien**

Le gouvernement ontarien de M. Davis a finalement cédé devant les pressions du gouvernement fédéral et a décidé d'étendre aux petites voitures d'importation le rabais de 5% accordé à l'achat d'une petite voiture nord-américaine. L'achat des grosses automobiles américaines ou importées ne bénéficie pas de ce rabais de la taxe de vente.

**Dumping à la japonaise**

Le ministère canadien du Revenu a révélé qu'il avait découvert qu'une vingtaine de compagnies productrices de télévisions couleur des Etats-Unis, du Japon, de Taiwan et de Singapour pratiquaient un dumping au Canada en vendant leurs produits moins cher dans notre pays que dans le leur.

**La conjoncture au pays**

L'indice des prix industriels a décliné en juin pour reculer de 3%; il demeure cependant, selon Statistique Canada, 11.9% plus élevé qu'en juin 1974. D'autre part le taux de chômage atteignait 7.2% en juin dernier et les prestations payées pour l'année se chiffrent à 3.75 milliards de dollars, soit 1.4 milliard de dollars de plus que lors de la précédente année financière. En outre, le nombre de mises en chantier, dans les grands centres urbains, a grimpé de 14% en juillet par rapport à juin. Le taux annuel de

mises en chantier atteint 226,100 unités. Enfin, les allocations de sécurité vieillesse seront accrues de 3.77 dollars en octobre pour être portées à 123.53 dollars. Cette augmentation touche 1.9 millions de Canadiens.

**Des importations massives**

Les importations massives de gants menacent l'avenir des fabricants de gants du Canada concentré au Québec et en Ontario. Selon le dossier de l'Association canadienne des manufacturiers de gants, les gants importés vendus souvent à des prix inférieurs au prix des matières premières au Canada, a pour conséquence d'obliger les manufacturiers canadiens à congédier du personnel et à ralentir leur production. L'Association recommande d'imposer des quotas aux importations.

**Le déficit canadien**

Au train où vont les choses, le déficit du Canada à la fin du présent exercice financier atteindra les 3 milliards et 800 millions de dollars. Le déficit enregistré par le gouvernement canadien au cours des trois premiers mois de l'année fiscale atteint presque le milliard de dollars, soit, avec précision, 954 millions de dollars. Les prévisions de revenus énoncées par le ministre fédéral des Finances, M. John Turner, n'ont pas été atteintes. Il faut toutefois souligner que les dépenses n'ont pas été aussi considérables que ne l'avait également prédit M. Turner. Le déficit total prévu pour l'exercice financier est de 3 milliards et 175 millions de dollars.

**Le prix du sucre**

Les consommateurs canadiens ne doivent pas imputer le prix élevé du sucre de ces dernières années aux profits enregistrés par les raffineries canadiennes mais plutôt aux conditions du marché mondial. C'est du moins une des conclusions du second rapport de la Commission de surveillance des prix des produits alimentaires, la Commission Plumptre. Celle-ci offre deux choix aux consommateurs: une stabilité du prix du sucre mais à des coûts plus élevés ou un produit moins coûteux soumis à une série de périodes d'instabilité. La Commission Plumptre invite le gouvernement à favoriser la concurrence au chapitre des ventes par une diminution des droits et primes sur le sucre brut. Elle le met toutefois en garde contre toute législation directe sur le prix du sucre. La Commission indique de plus qu'une diminution de la consommation aurait des effets bénéfiques sur le prix de cette denrée.

## ... À TRAVERS LE MONDE

**Croissance à la japonaise**

L'Organisation de Coopération et de Développement Economique évalue à environ 6% le taux de croissance que pourrait connaître le Japon au cours des douze prochains mois. La progression de l'indice des prix à la consommation a été, au cours des derniers mois, inférieure à 10% en taux annuel, contre plus de 30% il y a un an. Pendant ce temps, la balance des paiements s'améliorerait. Au chapitre du commerce extérieur, la balance commerciale du Japon devrait atteindre à la fin de 1975 un excédent de plus de six milliards de dollars.

**L'URSS achète encore du blé**

L'Union Soviétique prendra livraison en septembre prochain dans les ports du Saint-Laurent, de 28 millions de boisseaux de blé et 3.3 millions de boisseaux d'orge. Ce nouvel achat de céréales au Canada porte désormais à 111 millions de boisseaux les céréales achetées à l'étranger par l'URSS depuis quelques mois.

**Entente USA-Canada**

Les autorités gouvernementales américaines et canadiennes devraient signer d'ici deux mois une entente sur la construction d'un pipeline pour le pétrole et le gaz naturel de l'Arctique. Certaines compagnies de

pétrole et de gaz seraient consultées sur les modalités de cette entente.

**L'énergie solaire**

Des spécialistes de l'Agence américaine de l'énergie ont prédit que les citoyens américains pourraient remplacer d'ici cinq ans, l'huile à chauffage et le gaz naturel par l'énergie solaire, et à des taux concurrentiels. Les experts de l'Agence américaine de l'énergie soutiennent, de plus, que l'énergie solaire deviendra, à long terme, plus rentable que l'électricité.

**Le sommet de l'OPEP**

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole tiendra à compter de ce lundi matin, à Vienne, sa réunion au sommet. Les membres de l'OPEP doivent arrêter à cette occasion, un nouveau prix du pétrole puisque le gel décrété en janvier dernier prendra fin le 30 septembre. Les experts pétroliers internationaux estiment que l'OPEP indexera son nouveau prix de pétrole à la montée inflationniste mondiale. Le prix international a été fixé pour une période de neuf mois à 10.46 dollars le baril. L'évolution du dollar américain sur les marchés des changes internationaux pourrait également influencer la décision de l'OPEP.

**Pénurie de gaz**

Les Etats-Unis feront face, l'hiver prochain, à une pénurie de gaz naturel pire que celle de l'hiver dernier. Cette pénurie représenterait 15% des besoins américains et touchera d'abord l'industrie. Certaines entreprises seraient même forcées de fermer leurs portes. Le président Ford et ses conseillers de la Maison-Blanche sont en train d'étudier les mesures à prendre.

**Le prime rate**

La First National City Bank a haussé, vendredi dernier, son taux d'intérêt privilégié à 7.75%, soit une augmentation de 0.50%. Cette augmentation suit la progression des taux d'intérêt à court terme sur le marché américain. Nul doute que les autres banques américaines imiteront la First National City Bank, au début de cette semaine. Du moins c'est ce que l'on croit à New York. Les obligations du Trésor atteignent leur taux le plus élevé depuis plus de six mois.

**Le prix de l'acier**

Le plus grand producteur mondial d'acier, l'U.S. Steel, augmentera au début du mois de septembre les prix de son acier de 3.8%. Cette hausse affectera les prix des automobiles et des articles ménagers fabriqués aux Etats-Unis. Deux autres fabricants américains d'acier doivent majorer de 9% leurs

prix, dès cette semaine. Au Canada, aucune hausse n'a encore été annoncée mais des augmentations ne sauraient tarder chez Steelco et Algoma où de nouvelles conventions collectives de travail viennent d'être signées.

**L'Argentine en faillite**

Les réserves monétaires de l'Argentine sont tombées à moins de 400 millions de dollars et la dette extérieure s'élève à quelque 10 milliards de dollars dont 3.5 milliards de dollars devraient être remboursés pendant la deuxième semestre de 1975. Les prix connaissent actuellement des hausses vertigineuses, dans certains cas 300%.

**Un rapport du NYSE**

Un rapport de la Bourse de New York indique que les Canadiens ont augmenté de 53 millions de dollars leurs avoirs de valeurs mobilières américaines au cours du premier trimestre de l'année 1975. Les ventes de titres américains s'élevaient à 327 millions de dollars, les achats atteignaient 300 millions de dollars au cours de ce même trimestre.

**Les ventes reprennent**

Selon le Trade Weekly, les stocks des automobiles invendues a diminué aux Etats-Unis; le nombre des unités a baissé de 1.4 million au premier août dernier, soit 150,000 unités de moins qu'au premier juillet dernier.

## Le Québec peut attendre et voir venir 53% du potentiel hydro-électrique du Canada est entre ses mains

Les ventes d'énergie souscrite de l'Hydro-Québec pour les années de 1954 à 1973, ont augmenté au taux annuel moyen de 7.4%. Actuellement, le mouvement marque une légère accélération qui se situerait à 7.7%.

D'ici l'an 2,000, les capacités de production disponibles pour le Québec passeront de 18,000 mégawatts en 1975, à 34,000 MW en 1985, puis à quelques 90,000 MW au tournant du siècle.

L'Hydro-Québec devra supporter seule presque tout cet accroissement de la demande, puisque sa part du marché électrique au Québec atteindra 89% en 1988, alors qu'elle n'était que de 66% en 1958 et de 77% en 1972.

Par ailleurs, la part relative des grands secteurs du marché de l'électricité est la suivante, en 1975: 28.6% pour le domestique et l'agricole, 67.2% pour le général et l'industriel et 4.2% pour les autres secteurs. Elles passeront respectivement à 35%, 63.2% et 1.8% en 1989.

Parmi les raisons les plus importantes pour justifier cette augmentation de la demande dans le secteur domestique-agricole, on peut citer l'augmentation de l'activité du secteur tertiaire (transport, loisirs, communications, éducation commerce et santé), le plus grand nombre de résidences secondaires, l'établissement plus hâtif des enfants majeurs, la tendance croissante à habiter dans les appartements, la plus grande utilisation du système de chauffage électrique, augmentation des appareils électro-ménagers, apparition de nouveaux appareils électriques, urbanisation croissante, automatisation des fermes, la lutte contre la pollution.

Pour satisfaire en tout temps

### Air Liquide Canada investit \$7 millions à Varennes

M. Pierre Salbaing, président de Air Liquide Canada, vient d'annoncer un investissement de 7 millions de dollars qui lui permettra de doubler la capacité de sa centrale de production d'oxygène et d'azote de Varennes. La nouvelle usine s'élèvera à côté d'une autre, en activité depuis 1967. Une fois la nouvelle usine mise en marche, à l'automne 1977, la capacité de production totale de l'usine atteindra près de 350 tonnes d'oxygène et d'azote par jour. De cette production totale, 260 tonnes par jour le seront sous forme liquide ce qui fera de cette usine le plus important centre de production d'oxygène et d'azote liquides au Québec.

Varennes, est situé à environ 20 miles de Montréal sur la rive sud du Saint-Laurent, au cœur d'une région industrielle en plein essor. Le quart de l'oxygène et de l'azote produits par l'usine d'Air Liquide sera fourni sous forme gazeuse, par canalisation directe aux industries chimiques et pétrochimiques avoisinantes. Les plans de la nouvelle usine ont été faits en prévision d'agrandissements futurs.

La compagnie Air Liquide dont le siège social se trouve à Montréal, est au Canada le plus

Voir page 19: Air Liquide...

Les Affaires, lundi 18 août 1975

cette demande croissante d'électricité, de nouveaux équipements de production seront nécessaires d'ici l'an 2,000.

Avant 1980, Churchill Falls, Manic 3, Outardes 2, Gentilly 2 et quelques turbines à gaz devraient suffire à la demande, au fur et à mesure que ces centrales entreraient en opération et s'ajouteraient aux équipements déjà existants. Enfin de 1980 à 1985 la rivière LaGrande comblera les besoins nouveaux. Des études en vue d'établir un programme d'équipement pour les années postérieures à 1985 sont en cours et il est fort probable qu'il faudra alors se lancer résolument dans le nucléaire.

Or le nucléaire pose des problèmes particuliers soit, l'expertise, l'uranium enrichi dans le cas du procédé américain, et l'eau lourde dans le cas du procédé CANDU. Ces problèmes devront être résolus à l'avance, si tant est qu'en 1985, les proportions de l'ensemble du réseau de production de l'Hydro-Québec seront, 93% hydraulique 4% thermique traditionnel et 3% nucléaire. Dès lors commencera progressivement l'entrée dans l'ère nucléaire et la sortie de l'ère hydraulique.

Le Québec compte près de 53% du potentiel hydro-électrique du Canada et ceci lui permettra d'attendre plus à l'aise, que les techniques du nucléaire soient plus à point avant de s'y engager à fond.

On se demande si on pourra surmonter la crise de l'énergie. Aujourd'hui, les prix des combustibles fossiles soit le pétrole, le charbon et le gaz, atteignent un niveau inquiétant. D'ici 15 ou 20 ans, ils pourraient devenir prohibitifs, en raison de la rareté des matières premières. L'Hydro-Québec ne mise pas sur les centrales thermiques traditionnelles pour assurer son avenir et celui des Québécois.

Les centrales nucléaires, par

contre, bénéficieront bientôt de nouveaux développements qui accroîtront substantiellement leur productivité. Ainsi, après 1990, au Québec, il est probable que quantité de nouveaux réacteurs nucléaires seront du type surrégénérateur.

De toutes les nouvelles sources d'énergie envisagées par les chercheurs de l'Institut de recherche de l'Hydro-Québec, la fusion nucléaire offre les plus grandes possibilités mais qui ne sera disponible que dans 20 ou 30 ans. Il ne s'agit plus de la division d'un noyau automatique par fusion,

Voir page 19: Le Québec...

## Chaussure

### Les importations d'Asie et d'Europe de l'Est menacent notre industrie

Le Salon international canadien de la chaussure a ouvert ses portes hier dans l'immeuble Bonaventure à Montréal. Plus de huit mille personnes de l'industrie de la chaussure sont attendues à cette manifestation qui se terminera demain, mardi.

Les manufacturiers canadiens, qui constituent la majeure partie des exposants, produiront cette année 50 millions de paires de chaussures, soit 12% de moins que l'année dernière. Les importations devraient atteindre 54 millions de paires, ce qui représenterait une augmentation de 8%.

Au dire de M. George Hanna, président de l'Association des manufacturiers de chaussures du Canada, les importations des pays à faible échelle de salaires d'Asie et d'Europe de l'Est constituent une grave menace à notre industrie. La baisse de la consommation par ca-

pita de la chaussure prévue cette année serait attribuée, selon lui, aux conditions économiques qui prévalent actuellement et qui affectent les dépenses du consommateur.

Les tendances inflationnistes touchant les salaires qui prévalent dans cette industrie ont causé l'augmentation des prix de la chaussure canadienne, mais il a été possible de contenir les augmentations ont été moindres que celles rapportées par l'indice des prix à la consommation.

Malgré la mécanisation de certaines opérations l'industrie canadienne de la chaussure demeure un secteur à forte main-d'oeuvre.

Chaque famille dépense en moyenne \$185 par an pour l'achat de chaussures. La valeur totale au détail du marché national est supérieure à 1 milliard de dollars cette année.

## Jeux Olympiques:

### Un contrat fabuleux

Moins d'une année avant les jeux Olympiques, les travaux progressent à grands pas. La construction des logements et installations de restauration destinés aux athlètes et entraîneurs sont bien avancés et le gros oeuvre du village Olympique est presque terminé.

La planification des services de restauration s'achève également et celle-ci se fait avec une souplesse suffisante pour tenir compte des améliorations et des modifications mineures qui pourront être nécessaires. Les services de restauration des 10,000 athlètes provenant de 131 pays seront assurés par la société VS Limitée, filiale de VS Ser-

vices Limitée. La compagnie devra s'approvisionner, préparer et servir près d'un million de repas particulièrement nutritifs. Ce qui n'est pas une mince tâche. Le centre de la restauration, présentement en construction, se compose de six salles à manger avec 12 comptoirs de libre service et 3,600 places. Le tout adjacent à une cuisine centrale. Les salles à manger, qui s'étendent sur une superficie équivalente à celle de deux terrains de football, occupent un niveau entier dans deux des quatre bâtiments semi-pyramidaux de 19 étages destinés au logement des athlètes. Le centre de restauration sera ouvert jour et nuit. Le personnel et des microbiologistes effectueront des contrôles constants de la nourriture.

Le menu se répètera tous les cinq jours, ce qui semble parfait pour une période de deux semaines. Les athlètes pourront se procurer des casse-croûte à emporter et des collations. On tiendra également compte des variations des conditions atmosphériques: par temps chaud, il y aura davantage de salades, des boissons rafraîchissantes et des desserts froids. Par temps frais, il y aura davantage de soupes et de plats chauds. Les jeux Olympiques dureront du 17 juillet au 1er août, mais les athlètes arriveront à partir du 15 juin et une partie des salles à manger sera ouverte à cette date. Les pays participants ont accepté un menu international fournissant en moyenne 5,000 calories par jour. Toutefois, nombre d'athlètes consommeront entre 8,000 et 9,000 calories par jour. Les quantités de denrées nécessaires pour deux semaines seulement, sont stupéfiantes: 65,500 steaks, 285,000 pintes de lait, 52,000 douzaines d'œufs, 37,500 gallons de jus de fruits et de boissons gazeuses, 703 gallons de ketchup, etc... En résumé, tout cela promet aux participants une alimentation favorable aux belles performances.

**Nous voulons  
croître, oui;  
mais avec vous!**

Prêt industriel ou commercial à long terme et investissement, voilà les principales fonctions qu'exerce la Société d'investissement Desjardins. Mais dans l'optique de la S.I.D., ces activités doivent répondre aux besoins financiers des petites et moyennes entreprises de toutes les régions du Québec. C'est un organisme québécois d'envergure: ses services, sa compétence professionnelle et ses capitaux contribueront à la croissance de votre entreprise.

Pour toute requête de \$25,000 à \$2 millions, communiquez avec le bureau principal de la Société d'investissement Desjardins.

**Société d'investissement Desjardins**  
1253, av. McGill College, suite 270  
Montréal, Québec H3B 2Y5  
Téléphone: Montréal 871-8895  
Ligne Watts (sans frais) 1-800-361-8421

Une institution du Mouvement des  
Caisses populaires Desjardins.

## Éducation et marché du travail

La première question est de savoir s'il existe un déséquilibre général entre l'expansion des systèmes éducatifs et la capacité qu'ont les économies des pays de l'OCDE d'absorber les jeunes diplômés qui sortent des écoles et des universités. Si c'est le cas, des décisions rationnelles des individus en matière de formation et d'emploi seraient rendues extrêmement difficiles. Cette situation provoquerait le désappointement et la frustration d'un nombre croissant de jeunes et de leurs familles et conduirait à des mécontentements sociaux et politiques.

Au cours des années 50 et jusqu'à la fin des années 60, le marché du travail était très favorable aux diplômés de l'enseignement supérieur. Malgré des recrutements massifs, le niveau scolaire ne baissait pas et même augmentait et le chômage restait insignifiant. Cependant, à la fin des années 60, la situation a changé, en particulier en Suède, en Grande-Bretagne, aux États-Unis, et dans une certaine mesure au Canada. Un certain chômage des diplômés a commencé à se manifester, et la recherche d'un premier emploi est devenue plus longue. (...)

D'importants déséquilibres sont ainsi apparus dans certains pays et on doit surveiller la situation d'autant plus qu'une période prolongée de croissance économique faible pourrait brusquement aggraver les difficultés.

### La nécessité d'une plus grande souplesse dans les modes de vie

Si les individus disposent d'une grande liberté pour organiser leur vie et leur carrière professionnelle, les règlements administratifs et industriels ne devraient pas introduire un conformisme indésirable. Les rapports entre l'emploi, l'éducation récurrente et la retraite devraient être révisés par l'administration et les entreprises, tant du point de vue financier qu'institutionnel, pour supprimer les entraves aux choix individuels. On ne peut ignorer les implications économiques de ces nouvelles dispositions: le développement social doit être compatible avec un équilibre économiquement viable entre loisir, travail et formation.

Ces nouveaux modes de vie n'apparaîtront pas d'eux-mêmes. Il est de la responsabilité de la puissance publique, en liaison avec les partenaires sociaux, de définir les instruments qui les rendront possibles et qui inciteront au changement individuel et institutionnel. Les dispositions les plus efficaces sont, d'une part une redéfinition des droits de l'individu et, d'autre part, la mobilisation des moyens financiers nécessaires à l'exercice de ces droits.

Pour rendre effective cette liberté dans l'éducation on devrait étudier un système de "droits de tirage" en matière de formation, grâce auquel tous les jeunes disposeraient à 16 ans par exemple d'un "capital" d'éducation qu'ils pourraient utiliser à leur gré, selon le déroulement de leur carrière professionnelle. Un tel arrangement pourrait conduire à des choix plus rationnels dans le groupe des 16-19 ans, en permettant à ceux qui préfèrent commencer à travailler de ne pas se priver définitivement du droit à des études plus approfondies.

Il va de soi qu'aucune solution adéquate ne peut être trouvée si les mondes de l'éducation et du travail ne sont pas rapprochés. Ceci signifie que les partenaires sociaux doivent intervenir dans l'élaboration des politiques et doivent être prêts à assumer des responsabilités sociales nouvelles. Il est clair qu'il sera nécessaire de créer au niveau national un organisme de conseil qui traitera tous les problèmes impliqués par ce rapport. Un rôle important pourrait également être joué par des institutions locales ou régionales au sein desquelles enseignants, syndicalistes et employeurs pourraient aider au développement de leur communauté en rapprochant les possibilités de formation et d'emploi.

Extrait du rapport du Groupe ad hoc du Secrétaire général sur l'éducation et l'emploi de l'OCDE (l'Observateur de l'OCDE, No 75 mai/juin).

## LES AFFAIRES

BIROUARDIERE D'INFORMATION FINANCIERE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE  
35, rue St-Henri, Montréal 357. Tél. 361-1888

Président Jean-Paul Leveseur  
Rédacteur en chef Jean-V. Baltayan  
Rédacteur en chef adjoint Michel Durand  
Secrétaire de rédaction Victor Stéz  
Rédacteurs: Marcel Brackman, Chantal Boulay, Micheline Vincent  
Collaborateur Jacques Beaufort  
Correspondants réguliers: Charles Atala, François Gauthier, Jean-Pierre Gagné, H. Harvey, Joseph Benarrosh  
Directeur de la publicité René S. Bourbonnais  
Gérant pour Montréal: Lionel Corsilli  
Toronto: Marc A. Girard, Gérant pour l'Ontario et l'Est des E.U. Tom Jordan, représentant Suite 203 801 York Mills Rd. Mills, Ont. 449 3808 447 7404  
Ouest canadien et Californie: D.D. Davidson, National Advertising Representative, 1350 West Pender St Vancouver B.C.  
Directeur du tirage: Georges Larivière, Adjoint: Normand Duris et Marcel Poissant  
Production: Lise Dumas  
Composé et imprimé aux ateliers de l'imprimerie Dumont Inc. 9130 Boivin, LaSalle  
Abonnement un an (52 numéros) \$12.00 deux ans (104 numéros) \$19.00 trois ans (156 numéros) \$25.00 cinq ans (260 numéros) \$35.00

Distributeurs pour l'Europe: C.C.I.F.  
66 rue Rothschild, Genève, Suisse, tél: 022/317478  
EUROPE \$15.00 (annuel) — poste aérienne ajouter \$20.00  
La reproduction intégrale ou partielle d'articles publiés par le Journal n'est soumise à aucune autorisation préalable mais doit cependant être accompagnée de la mention "Les Affaires" (Courrier de la deuxième classe — Enregistrement no 0923)



Fondé en 1961 par feu M. Julien Leveseur

## Selon le professeur R.J. Wonnacott

### Le Canada devrait prendre l'initiative de négocier une zone de libre-échange aussi vaste que possible

Le Conseil économique du Canada a publié l'étude\* que le professeur R.J. Wonnacott a consacrée, à la demande du Conseil, à l'évaluation économique des avantages et des coûts inhérents à certaines des principales options possibles auxquelles le Canada pourrait prétendre dans l'élaboration d'une nouvelle stratégie commerciale. L'étude de R.J. Wonnacott constitue en d'autres termes l'une des bases analytiques des réflexions du Conseil\*\*.

Bien que l'essentiel de l'étude ait été rédigé avant que les salaires des travailleurs à la production dans le secteur manufacturier du Canada aient rejoint le niveau américain, "on peut soutenir", estime le professeur Wonnacott, "que la parité des salaires accentue l'urgence de la libération des échanges".

Le but de l'étude entreprise par R.J. Wonnacott était d'envisager les diverses options de politique commerciale, y compris la liberté multilatérale des échanges, des situations plus complexes résultant de la création de zones partielles de libre échange afin de procéder à une analyse systématique des avantages et des coûts économiques de chacune d'entre elles.

Il est établi que "l'efficacité et la rentabilité sont au prix d'un gros volume de production; pour le Canada cela signifie qu'il doit avoir accès aux grands marchés d'exportations". Cependant, la dimension n'est pas seule en cause, il faut tenir compte de l'accessibilité des marchés. Or, celle-ci est limitée par deux types d'obstacles: les obstacles naturels et artificiels. Les

barrières tarifaires et non tarifaires constituent les obstacles artificiels, elles peuvent être supprimées par la libéralisation des échanges. Au nombre des obstacles naturels, se trouvent l'éloignement (les frais de transport ne sont pas la seule difficulté) et la distance non géographique (langue, culture, coutumes, goûts...). Or, si le libre échange peut abolir les barrières élevées par l'homme pour restreindre le commerce, il est impuissant contre les obstacles naturels. Le professeur Wonnacott en conclut que le critère le plus simple, et par surcroît indiscutable, pour évaluer les diverses solutions est le suivant:

"(1) moins il y a de barrières artificielles, plus la solution est avantageuse;

(2) moins il y a de barrières naturelles, plus la solution est avantageuse".

L'analyse consiste alors à s'interroger de façon systématique sur les avantages que procure dans chaque cas la suppression des barrières artificielles, compte tenu du coût des barrières naturelles, ou ce qui revient au même, de la perte d'avantages naturels associés à la proximité géographique et non géographique d'un marché non inclus dans la zone de libre échange envisagée.

C'est à partir de telles considérations que R.J. Wonnacott conclut que le libre-échange multilatéral devrait être le but premier du Canada et qu'il devrait demeurer notre objectif ultime, quelle que soit la formule de libération des échanges qui sera adoptée. Dans le cas où le libre-échange multilatéral

ne pourrait être négocié dans un avenir rapproché, "le Canada devrait prendre l'initiative de négocier une zone de libre-échange aussi vaste que possible", mais tout accord de ce genre devrait comprendre les États-Unis. Dans le contexte des accords possibles avec les États-Unis, l'auteur considère la question de la vulnérabilité canadienne aux changements de la politique américaine et le problème du contrôle des étrangers sur l'industrie canadienne. Il affirme par ailleurs que "le maintien de la politique actuelle n'est pas une solution viable, puisqu'il irait de pair avec une détérioration sensible de notre situation économique par rapport à nos partenaires commerciaux".

Enfin, l'auteur aborde d'autres questions de politique telles que les relations qui se nouent entre un grand et un petit pays, en utilisant l'expérience de la Suède comme exemple. Il examine également la possibilité d'appliquer des mesures unilatérales et autres politiques intérieures en vue de rationaliser l'industrie canadienne, ainsi que les répercussions de nos propres barrières douanières et de celles des pays étrangers sur les régions et les industries canadiennes.

\* R. J. Wonnacott, Les options commerciales du Canada, étude publiée par le Conseil économique du Canada, Information Canada, Ottawa, no de catalogue EC22-24/1975F, prix \$4.75, 246 pages.

\*\* Conseil économique du Canada, Au-delà des frontières, une nouvelle stratégie commerciale pour le Canada, Ottawa, Information Canada, 1975.

## La production des filiales canadiennes des multinationales américaines serait moins diversifiée que celle des sociétés mères

Le Conseil économique également a publié une étude du professeur Richard E. Caves, intitulée Diversification, investissement étranger et économies d'échelle dans l'industrie manufacturière nord-américaine\*, qui a été réalisée en 1973-1974 à l'aide d'une subvention du Conseil, alors que l'auteur enseignait à titre de professeur invité à l'Université de Toronto. Selon le professeur Caves, la plupart des études montrent que la production des industries secondaires canadiennes s'effectue à une échelle réduite, étant donné la taille du marché national et la structure du commerce extérieur canadien. En conséquence, la plupart de ces industries ne peuvent bénéficier pleinement des avantages inhérents aux économies d'échelle. La fabrication dans une même usine d'un nombre excessif de produits différenciés et la présence de sociétés multinationales contribuent vraisemblablement à réduire à nouveau de tels avantages.

Toutefois, l'auteur constate que les études relatives à la diversification de la production sont peu nombreuses. Or, peut, par exemple, se demander si la diversification de la production entrave l'efficacité des industries canadiennes de transformation si les déséconomies dues à la faible échelle de pro-

duction sont réellement imputables aux déséconomies qui résultent d'une trop grande diversification, et si la diversification de la production correspond à un processus économique naturel ou si elle découle des imperfections du marché ou de politiques gouvernementales erronées. Le professeur Caves s'efforce de répondre à quelques-unes de ces questions en utilisant les données rassemblées par Dun et Bradstreet sur l'activité des entreprises industrielles américaines établies aux États-Unis, celle des entreprises canadiennes, de propriété américaine et canadienne. L'étude donne une mesure du degré relatif de diversification de la production dans le secteur canadien de fabrication. Elle examine également les rapports entre les filiales étrangères et les sociétés mères aux États-Unis, et compare la production des usines de sociétés canadiennes à celle des usines américaines.

L'auteur conclut que la production des filiales canadiennes des grandes sociétés multinationales américaines est en général moins diversifiée que celle des sociétés mères, et que la production d'une filiale canadienne est d'autant plus diversifiée qu'elle est importante en comparaison de celle de la société mère. A taille égale, les usines canadiennes sont beaucoup plus diversifiées que leurs homolo-

gues américaines et la production des usines canadiennes de sociétés multinationales est beaucoup plus diversifiée que celle des usines appartenant à des Canadiens. Cette situation est fonction directe de l'ampleur du secteur industriel canadien et des contraintes que rencontrent les sociétés multinationales, comme des possibilités qui s'offrent à elles. Cette relation entre la diversité et la taille du marché demeure lorsqu'on examine la diversité au sein d'une même industrie. L'auteur admet cependant que certaines explications relatives aux facteurs de diversité peuvent difficilement être confirmées dans les faits en raison de lacunes des données et des procédés statistiques.

Il faudrait évidemment obtenir plus de renseignements relatifs à la diversification, dans le but notamment d'élaborer des politiques adéquates. La présente étude contribue à améliorer nos connaissances actuelles sur les problèmes de diversification.

\* Richard E. Caves, Diversification, investissement étranger et économies d'échelle dans l'industrie manufacturière nord-américaine\*, étude publiée par le Conseil économique du Canada, Ottawa, Information Canada, no de catalogue EC22-23/1975F, prix \$2.50, 87 pages.

## Deux explications à l'accroissement des postes vacants:

- le manque de spécialisation des chômeurs
- le salaire médiocre des emplois proposés

Le chômage est devenu l'idée fixe, l'ennemi no 1 des économies occidentales industrialisées, depuis les 10 derniers mois. Il y a certes ce taux incompressible de chômage que certains économistes situent autour de 3%. On peut, également, invoquer l'extrême mobilité de la main-d'oeuvre (très caractéristique du continent nord-américain) qui fait qu'à une période donnée, un individu, en cours de changement d'emploi, se trouve inoccupé. Mais, il est une autre variable que l'on est tenté d'interpréter, en ces périodes de crise: celle des offres d'emploi non satisfaites, plus communément connus sous le vocable "postes vacants".

Rapprocher le taux de chômage du taux des postes vacants semble une analyse séduisante pour l'esprit. Cette tentative M. D. Gower, analyste à la section de la recherche et du développement en main-d'oeuvre l'a développé dans le dernier numéro de la revue Statistiques Canada.

Existe-t-il un rapport possible à long terme entre le niveau de vacance et une autre variable du marché du travail: le taux de chômage?

Avec les réserves d'usage dues aux problèmes statistiques que pose une telle comparaison (divergence entre les champs d'observation de l'échantillon, les périodes de référence, les énoncés de questions... etc...), il est possible d'interpréter les deux courbes, notamment au niveau des changements qui les affectent au cours d'une période donnée.

Ainsi, il est communément admis l'hypothèse d'un rapport inversement proportionnel entre le ni-

veau du chômage et le niveau de vacance qui pourrait se traduire par une courbe grossièrement hyperbolique. "Ceci parce que dans un marché du travail déprimé où le nombre de chômeurs est très élevé, les postes vacants sont très peu nombreux. Alors que dans un marché du travail actif où les chômeurs sont très peu nombreux et où la demande de main-d'oeuvre est très forte, il est difficile de combler les postes et un grand nombre d'entre eux reste vacants". A un niveau de chômage donné devrait donc correspondre un nombre de postes vacants donné. Or, parfois cette hypothèse se trouve démentie. Pourquoi?

M. Gower présente plusieurs explications:

"Il peut s'être produit une augmentation de l'embauche en raison d'un renouvellement accru de la main-d'oeuvre. Par ailleurs, les postes vacants ne se trouvent peut-être pas dans la même région ou dans la même catégorie professionnelle que les chômeurs. Enfin, il se peut qu'un employeur n'offre pas un salaire suffisant ou des conditions de travail assez intéressantes pour attirer les chômeurs".

Qu'en est-il au Canada?

— Il semble que la plupart des régions du Pays, à l'exception du Nouveau-Brunswick, aient enregistré un accroissement considé-

nable de postes vacants. Cette généralisation du phénomène ne permet donc pas d'invoquer la discordance géographique.

— il est plus difficile de réfuter la discordance professionnelle. En effet, en raison de la complexité et la multiplicité des fonctions susceptibles d'être exercées, il faut généraliser et les six grandes catégories socio-professionnelles déterminées dans le cadre des statistiques ne permettent pas toujours de nuancer. Néanmoins, à condition de considérer ces catégories comme des "paniers représentatifs" il est permis de constater que le nombre des postes vacants s'est

Voir page 19 : Deux explications...

### NOMINATION SIDBEC



M. Louis Tellier

Jean-Paul Gignac, président directeur général de Sidbec, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Louis Tellier, ing. au poste de gérant du projet Fire Lake et Port-Cartier.

M. Tellier agira au nom d'une société, en cours de formation et au sein de laquelle Sidbec s'est déjà assurée d'une participation majoritaire. Il aura en particulier la responsabilité de la coordination de tous les travaux d'engineering et de construction conduits par Dravo Corporation, U.S.S. Consultants of Canada et autres à Port-Cartier, ainsi que des travaux de la Compagnie Minière Québec Cartier concernant le développement de la mine Fire Lake, les modifications du concentrateur au Lac Jeannine et les améliorations de la ville de Gagnon.

Louis Tellier occupait précédemment le poste de gérant des projets majeurs d'expansion à l'usine de Contrecoeur du groupe Sidbec. Il relèvera provisoirement de M. Cyrille Dufresne, vice-président — approvisionnement de Sidbec-Dosco.

Les premiers travaux pour la construction de l'usine de bouletage, dont la capacité annuelle sera de 6 millions de tonnes, ont débutés à la fin de juin.

## COURTIERS

EN VALEURS  
ASSURANCES  
PLACEMENTS  
FONDS MUTUELS  
FONDS DE PENSION  
OBLIGATIONS

SI VOUS DÉSIREZ ATTEINDRE

# ★ 77,000

## INVESTISSEURS POTENTIELS

Un simple appel téléphonique à 381-1888 et demandez M. Lionel Corsilli. Il vous dira comment vous pouvez participer à la 10e.

### ÉDITION SPÉCIALE LE PLACEMENT

Date de publication : 22 septembre 1975.

Date limite de réservation : 11 septembre 1975.

## LES AFFAIRES

le seul journal hebdomadaire  
d'information économique  
de langue française au Canada

\* Avec 2.7 lecteurs par exemplaire (étude effectuée par Starclé Canada Ltd; juillet 74), et 28,764 abonnés (ABC), décembre 1974, vous pouvez offrir vos services à plus de 77,000 lecteurs.

## LA CONSOMMATION

Demande de publication des garanties prolongées — la possibilité de consultations fédérales-provinciales

**M. John Rodriguez (Nickel Belt):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations, que je suis heureux de voir de retour à la Chambre aujourd'hui. Vu ses réponses évasives aux questions que j'ai posées à la Chambre au sujet de l'existence de garanties prolongées accordées par les fabricants d'automobiles sur certains modèles, et son refus obstiné de faire part aux consommateurs de leurs droits, je lui demanderais s'il est maintenant disposé à annoncer, par l'entremise de la B.P. 99, les garanties prolongées qui existent, qui ont existé et pourront exister à l'avenir?

**L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations):** Monsieur l'Orateur, je puis assurer que les informations rendues publiques par l'Association pour la protection des automobilistes pourront être distribuées sur demande par les fonctionnaires de mon ministère, mais il est évident que ces informations qui ont été révélées par l'Association pour la protection des automobilistes sont exclusivement des informations qui relèvent de la responsabilité de cette Association et non de mon ministère.

**M. Rodriguez:** Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. Comme cette question relève des compétences provinciales et fédérales à la fois, dirait-il à la Chambre s'il est disposé à rencontrer les ministres provinciaux de la Consommation pour mettre au point une mesure législative tendant à assurer aux consommateurs tous les renseignements disponibles en matière de garanties ordinaires et prolongées? Puisque le bill C-2 ne reviendra d'étude qu'en octobre, revisera-t-il sa position antérieure et présentera-t-il un amendement qui permettrait des actions collectives puisque c'est clairement ce qu'il faut dans des cas semblables? Peut-il aussi dire à la Chambre comment il a l'intention de procéder pour garantir que seront indemnisés tous les consommateurs qui ont été dupés parce qu'ils n'étaient pas au courant de la prolongation des garanties et qui ont dû, inutilement, payer eux-mêmes des réparations?

**M. Ouellet:** Monsieur l'Orateur, premièrement, l'honorable député semble tenir pour acquis qu'il y a eu des irrégularités de la part des compagnies. Je ne suis pas de son avis. Deuxièmement, ce qui m'importe c'est d'assurer une protection maximale aux consommateurs, et non pas seulement de faire des déclarations dépourvues de sens et irraisonnées, comme l'honorable député en fait. Je suis disposé à considérer et discuter avec mes homologues disposés à considérer et discuter avec mes homologues provinciaux une législation, si cela est opportun, et susceptible d'apporter de plus grands avantages aux usagers des automobiles.

## LA MAIN-D'OEUVRE

On propose que des crédits de l'assurance-chômage soient transférés au PIL — recours à l'article 43 du règlement

**M. Adrien Lambert (Bilechasse):** Monsieur le président, en vertu des dispositions de l'article 43 du règlement, je demande le consentement unanime de la Chambre pour présenter une motion se rapportant à une question urgente et importante.

Étant donné que 4 milliards de dollars seront dépensés au cours de l'année 1975-1976 en prestations d'assurance-chômage; et que cette somme d'argent sera utilisée pour garder des milliers de personnes à ne rien faire; étant donné que seulement 150 millions de dollars seront consacrés à la création d'emplois en vertu du programme PIL et la grande publicité faite actuellement à la radio pour inviter la population à présenter des projets, ainsi que la possibilité que de nombreux projets soient refusés faute de crédits disponibles, je propose donc, appuyé par l'honorable député de Kamouraska (M. Dionne):

Que cette Chambre recommande au Conseil du Trésor qu'une partie des crédits des \$4 milliards destinés à la Commission de l'assurance-chômage soit transférée au crédit du ministère de la Main-d'oeuvre afin de permettre au ministre d'accepter un plus grand nombre de projets PIL et de créer ainsi un plus grand nombre d'emplois, ce qui serait de nature à donner plus de satisfaction à la population sérieuse de notre pays.

**M. l'Orateur:** En vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, cette motion requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: Oui.  
Des voix: Non.

**M. l'Orateur:** Il n'y a pas consentement unanime; la motion ne peut donc pas être présentée.

Extraits du Journal des débats de la Chambre des Communes du 30 juillet 1975.

## Les divers niveaux de gouvernement devront désormais assumer un rôle d'emprunteur de manière plus marquée

Comme la plupart des autres pays, le Canada traverse une phase de récession bien nette accompagnée, comme ailleurs, d'un certain adoucissement des conditions du crédit et de la politique financière. Telle est l'affirmation que fait la Banque de Nouvelle-Ecosse dans son dernier Bulletin mensuel de mai-juin. Mais, y fait-on remarquer, le tableau monétaire canadien est marqué par un bon nombre de caractéristiques propres et subtiles que l'on ne trouve pas dans les autres pays.

La revue en question examine précisément les particularités présentes sur la scène monétaire nationale, elle étudie comment elles sont apparues au cours de l'année passée et met l'accent sur certains des problèmes les plus importants qui subsisteront lorsque la reprise dans le monde apparaîtra. Nous reproduisons ici in extenso le chapitre consacré à la tournure du crédit.

Jusqu'à tout récemment, l'élan continu de la demande dans le secteur privé de l'économie a été le facteur déterminant de l'évolution d'ensemble du mouvement des capitaux au Canada. Actuellement, du fait du retournement de l'activité économique, les besoins financiers du secteur privé commencent à décroître et, en conséquence, les divers niveaux de gouvernement vont devoir assumer un rôle d'emprunteur de manière plus marquée à partir de maintenant.

Les demandes de crédit à court terme provenant des entreprises canadiennes se sont réduites jusqu'à présent en 1975. Cette situation marque un contraste manifeste par rapport à l'importance des emprunts destinés à financer la formation de capital qui furent contractés au cours des quelques dernières années. Les stocks des entreprises, dont la croissance au cours de l'année dernière résultant tant de la hausse des prix que du relèvement des volumes, constituent l'élément crucial de l'évolution de la demande. L'accumulation involontaire des stocks apparue au second semestre de 1974 s'est, semble-t-il, considérablement modérée au début de 1975 à mesure que les entreprises se mirent à regagner le contrôle sur le niveau optimal à donner actuellement à ces stocks. En outre, une limitation appréciable des programmes d'investissement des entreprises s'est opérée afin d'une part de répondre à la baisse des ventes et des profits et, d'autre part de réduire l'importance accrue des sources extérieures de financement nécessaires à la réalisation de ces programmes. De nombreuses entreprises qui, jusque vers la fin de 1974, avaient été forcées de recourir à de lourds emprunts à court terme cherchent depuis quelque temps à améliorer leur situation financière en faisant appel au crédit à plus long terme.

Vu les évolutions décrites ci-dessus, le recours aux divers instruments de crédit à court terme que le marché monétaire et les banques offrent aux entreprises non financières a connu une croissance beaucoup moins vive au cours des quelques derniers mois. En particulier, le volume des prêts en dollars canadiens accordés par les banques à charte aux entreprises s'est stabilisé (compte tenu des variations saisonnières) depuis la fin de 1974. L'évolution des écarts entre les taux d'intérêt pratiqués par les divers pourvoyeurs de crédit a incité certaines entreprises à se tourner davantage vers le marché monétaire ou à recourir aux emprunts en monnaies étrangères par l'entremise des banques

canadiennes. (Du point de vue des emprunteurs, ces derniers prêts, lorsqu'ils sont couverts sur le marché à terme, sont équivalents aux prêts en dollars canadiens.) Il est évident que le rythme de croissance à un taux annuel supérieur à 25% des prêts bancaires aux entreprises qui caractérisa les trois dernières années a subi un coup de frein brutal. C'est là un élément explicatif essentiel de l'évolution récente des taux d'intérêt à court terme.

Avant la chute, au milieu de 1974, des prix sur le marché immobilier, le crédit hypothécaire à l'habitation avait monopolisé une proportion inhabituellement élevée des ressources financières canalisées par les entreprises de crédit. (Le pourcentage des ressources réelles du pays consacrées à la construction d'habitations proprement dite n'avait rien de comparable à la proportion mentionnée ci-dessus. En effet, la croissance du crédit hypothécaire reflétait pour l'essentiel la hausse du prix des maisons lorsque celles-ci changeaient de mains. L'impact sur l'épargne réelle fut bien inférieur à ce que les chiffres financiers pouvaient suggérer.) Cependant, à la fin de 1974, les principales institutions prêteuses du secteur privé accordaient des prêts pour l'achat d'habitations nouvelles à un taux inférieur de plus de la moitié à ceux des premiers mois de l'année. Le déclin, l'année dernière, de l'activité du secteur hypothécaire et du secteur de la construction fut visiblement imputable, au début tout au moins, au resserrement des conditions requises pour l'obtention des prêts (et à la hausse du pourcentage de ces prêts par rapport à la valeur totale de la maison achetée) et à la hausse des taux d'intérêt; ensuite, c'est le fléchissement de la demande de logements qui devint finalement le facteur prépondérant dans l'explication de ce déclin.

Si la reprise de la construction d'habitations nouvelles est restée limitée jusqu'à présent, la hausse marquée de l'activité enregistrée au cours du printemps sur le marché des maisons existantes a entraîné une relance de la demande de crédit hypothécaire. Du fait de cette relance et de la remontée temporaire des rendements sur les marchés des obligations observable en avril et au début de mai, les taux d'intérêt hypothécaire ont quitté le plancher des 10,5% environ atteint en mars et se sont élevés à 11% actuellement et même à des niveaux supérieurs dans le cas des prêts hypothécaires ordinaires. En outre cette reprise de la demande d'hy-

pothèques a également conduit à un certain resserrement des conditions requises pour l'obtention des prêts. Quoique le marché des maisons existantes ne soit pas aussi fiévreux qu'à la fin de 1973 ou au début de 1974, l'activité actuelle sur le marché du logement suggère que les craintes, si évidentes à la fin du récent boom de l'immobilier, de voir la hausse du prix des maisons se poursuivre n'ont pas disparu.

La baisse de la croissance du crédit à la consommation a été beaucoup moins spectaculaire, jusqu'à présent, que celle des prêts hypothécaires. Le rythme d'accroissement de l'encours des prêts aux consommateurs était de 19,6% (en extrapolation annuelle corrigée des variations saisonnières) au premier semestre de 1974 et de 13,2% au second semestre; il s'est placé à un niveau moindre au cours des premiers mois de 1975 et il accuse une tendance voisine de celle des dépenses de consommation en biens durables. Les statistiques bancaires considérées isolément surestiment la force de la demande de crédit à la consommation; elles ne tiennent pas compte du fait que les emprunteurs font appel de manière de plus en plus privilégiée aux crédits bancaires comme sources de financement de leurs dépenses de consommation. Ainsi, si les prêts personnels non garantis consentis par les banques à charte se sont accrus de 20% de mars 1974 à mars 1975, le crédit accordé aux consommateurs par les autres institutions de prêts du pays a connu une croissance d'à peine 6% au cours de la même période si l'on en croit les rapports mensuels de ces organismes.

Dans le secteur public, les déficits des municipalités commencèrent à se creuser au cours de 1974 à mesure que les dépenses, gonflées par l'inflation, s'accroissaient beaucoup plus rapidement que les recettes. Le déficit agrégé de l'ensemble des municipalités (calculé sur la base des comptes nationaux) est passé de \$720 millions en 1973 à \$1,351 millions en 1974. Le rythme (corrigé des variations saisonnières) suivi par ce déficit au cours du second semestre de l'année passée représentait en extrapolation annuelle plus de \$1,800 millions.

Les gouvernements provinciaux considérés dans leur ensemble enregistrèrent un excédent (calculé sur la base des comptes nationaux) en 1974; le premier depuis 1969. Cependant, cet excédent global est attribuable essentiellement aux revenus pétroliers accrus encaissés par l'Alberta. Les budgets provinciaux présentés au cours du printemps indiquent clairement que, pour l'année fiscale 1975-76, la plupart des provinces vont connaître des besoins de trésorerie accrus, du fait de l'impact de la récession sur les recettes, des réductions d'impôt décidées par plusieurs d'entre elles et du fait bien sûr de la croissance rapide et continue de leurs dépenses.

La vague de croissance actuelle de la formation de capital des divers organismes dépendant des gouvernements provinciaux, notamment les services d'électricité, constitue un autre élément impor-

Voir page 19: Les divers niveaux...

Les Affaires, lundi 18 août 1975

**Au cours du mois de juillet:  
L'indice des prix à la  
consommation au Canada  
a progressé de 1.4%**

L'indice des prix à la consommation pour le Canada (1961 = 100) est passé de 184.0 en juin à 186.5 en juillet dernier, soit une progression de 1.4%, affirme Statistique Canada qui précise: cette augmentation est principalement attribuable aux influences saisonnières. La hausse de 2.3% du prix des aliments a compté pour la moitié de l'augmentation globale de l'IPC, alors que la taxe d'accise de 10 cents par gallon d'essence a compté pour un tiers de la hausse. L'indice d'ensemble sans les aliments a progressé de 1.0%. Pour la période de 12 mois comprise entre juillet 1974 et juillet 1975, l'IPC global s'est accru de 11.0%.

La hausse saisonnière du prix des fruits, et surtout des légumes frais, a compté pour la moitié de l'augmentation de 2.3% de l'indice des aliments; un quart de celle-ci est attribuable à la majoration du prix du porc, majoration qui se chiffrait au début de juillet à 8% par rapport au mois précédent et à 44% par rapport à l'année précédente. Après avoir fortement augmenté le mois précédent, le prix du boeuf a enregistré une hausse moyenne de 1% seulement pour le mois observé. Le prix des oeufs s'est également accru. En revanche, le prix de la margarine, des autres matières grasses et des huiles a diminué, tandis que le prix du sucre poursuivait sa tendance à la baisse. Après vingt mois consécutifs d'augmentation, le prix des

boissons gazeuses consommées à la maison a légèrement diminué au cours du mois observé.

La progression de 1.0% de l'indice d'ensemble, sans les aliments, est principalement imputable à la taxe d'accise sur l'essence. Ont également contribué à cette avance la hausse du prix du logement, tant pour les locataires que pour les propriétaires, et l'augmentation saisonnière des loyers et logement de villégiature. Ces tendances à la hausse ont été compensées dans une certaine mesure par une baisse du prix d'achat des automobiles en raison de l'élimination de la taxe de vente de l'Ontario sur certaines automobiles neuves et par une légère diminution du prix des vêtements.

Si l'on considère les mouvements des prix de biens et de services, le niveau des prix des biens a augmenté de 1.7% de juin à juillet, alors que celui des services s'est accru de 0.9%.

Après désaisonnalisation, l'indice d'ensemble des prix à la consommation a augmenté de 1.0% entre juin et juillet, ce qui comprend une augmentation de 1.2% de l'indice des aliments et une autre de 0.9% de l'indice d'ensemble (sans les aliments).

En juillet, le taux annuel courant de variation de l'IPC basé sur le mouvement désaisonnalisé des trois derniers mois était de 13.0%, soit le taux d'augmentation le plus élevé depuis la fin de 1974.

Importance relative	Indices 1974		1975	
	juillet	juin	juillet	juin
Aliments	28	218.3	213.3	190.2
Indice d'ensemble, sans les aliments	72	175.5	173.8	160.1
Habitation	32	181.8	180.5	166.5
Habillement	10	160.7	160.9	152.5
Transport	14	169.5	165.3	152.4
Soins personnels et hygiène	4	189.6	189.0	169.9
Loisirs, formation et lecture	6	176.9	174.2	160.4
Tabacs et alcools	6	162.5	162.2	143.9
<b>Indice d'ensemble</b>	<b>100</b>	<b>186.5</b>	<b>184.0</b>	<b>168.0</b>

Sources: Statistique Canada

**Un séminaire  
utile**



**et agréable**

Où pouvez-vous tenir un séminaire, vous plonger dans une piscine olympique et taquiner la truite dans un lac privé avant le cocktail?

Pour information, composer 861-6811, poste 370.

**CPHôtels**  
**Le Château Montebello**

Montebello, Qué. (819) 423-6341. 80 milles à l'ouest de Montréal.

Un prospectus préliminaire décrivant ces valeurs a été déposé aux commissions ou administrateurs de valeurs mobilières dans toutes les provinces et territoires du Canada, mais il n'est pas encore devenu final. Cette annonce est publiée afin de permettre au public canadien de se procurer ce prospectus préliminaire de façon à étudier ces valeurs à des fins d'investissement. Elle ne constitue pas une offre de vente de ces valeurs. L'offre ne sera faite que par l'intermédiaire du prospectus final, et aucune offre d'achat de ces valeurs ne sera acceptée dans quelque province ou territoire que ce soit avant que la commission ou l'administrateur provincial des valeurs mobilières n'ait signifié sa réception du prospectus final ou n'ait donné toute autre autorisation à cet effet.



corporation de développement du Canada

Offert uniquement aux citoyens canadiens ou aux résidents du Canada

**Offre d'achat d'actions  
éventuelle**

points saillants:

**Actions  
privilégiées de  
catégorie B  
à 7%,  
convertibles et  
rachetables**

(valeur au pair:  
\$100 l'action)

- **Dividends trimestriels.** Des dividendes préférentiels cumulatifs fixes seront payés en espèce trimestrielle au taux de 7% par an.
- **Convertibilité en actions ordinaires.** Chaque action privilégiée de catégorie B pourra être convertie en 10 actions ordinaires de la CDC.
- **Deux actions ordinaires en boni.** Chaque action privilégiée de catégorie B donne le droit de recevoir en 1980 et 1985 deux actions ordinaires en boni.
- **Rachat sur demande du détenteur.** Les actions privilégiées de catégorie B seront rachetées par la CDC au prix de \$100 l'action plus les dividendes accumulés, sur demande du détenteur, entre le 2 octobre 1985 et le 1er octobre 1986.
- **Plan d'achat par versements échelonnés.** Les souscripteurs peuvent acheter 2, 5, 10 ou 20 actions par versements échelonnés sur une période de huit mois. Le montant initial exigé correspond à une somme égale à 20% du prix de la souscription, plus les frais d'administration.
- **Privilège de vote.** Chaque action privilégiée de catégorie B donne droit à 10 votes.
- **Priorité.** Les actions privilégiées de catégorie B passent après les actions privilégiées de catégorie A en cours.

**PRIX:  
\$100 l'action**

La CDC a été fondée en novembre 1971 en vertu d'une loi du parlement canadien. L'article 2 de cette loi stipule:

"La présente loi a pour objet d'établir une corporation qui aidera à développer et à maintenir des corporations fortes contrôlées et dirigées par des Canadiens dans le secteur privé de l'économie et élargira, pour les Canadiens, les possibilités d'investir pour le développement économique du Canada et de participer à ce développement."

**Les présentes valeurs sont spéculatives. Elles ne sont d'aucune façon garanties par le gouvernement du Canada ni par aucun autre gouvernement, de même qu'aucun gouvernement n'a directement ou indirectement d'obligations relativement à ces valeurs.**

L'offre sera faite seulement par l'entremise des courtiers en valeurs enregistrés. Pour recevoir un exemplaire du prospectus préliminaire, contactez votre courtier en valeurs, agent de change, ou postez le coupon ci-dessous.

À: Boîte postale 6054, succursale "A", Montréal Québec (LA 1)

Veillez m'envoyer un exemplaire du prospectus préliminaire concernant l'offre publique éventuelle d'actions de la CDC.

NOM \_\_\_\_\_ en majuscules s. v. p.

ADRESSE \_\_\_\_\_

No \_\_\_\_\_ Rue \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Province \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

## Le Congrès coûte cher aux Américains — par H. Harvey

La plupart de ceux qui assistent aux séances du Congrès à Washington sont d'avis que les perspectives des besoins en capital d'investissement ne semblent pas bonnes. L'une des raisons principales est que M. George Meany, président de la puissante centrale syndicale AFL-CIO, a adopté une ligne de conduite dure dans l'opposition. Il prétend qu'il n'y a pas de pénurie et qu'il n'y en aura pas, sauf dans les services publics d'électricité. Il ne voit aucune nécessité d'accorder de grandes concessions fiscales aux entreprises pour augmenter leur capital.

Un grand nombre de Démocrates marchent dans la foulée des syndicats, suffisamment pour déranger tout projet destiné à réduire fortement l'impôt sur les sociétés sans alourdir le fardeau du contribuable. Le prix de cette double manœuvre resserrerait le budget. On peut donc s'attendre à ce que le crédit d'investissement demeure à 10%. L'allègement fiscal consenti à la petite entreprise restera ce qu'il est. Le réinvestissement des dividendes exonéré d'impôt ne sera peut-être permis que dans le cas des services publics. On accordera d'autres avantages fiscaux à la recherche énergétique, afin de venir en aide à ce secteur.

L'Union soviétique est devenue un client sérieux. Elle nous achète régulièrement des tonnages impressionnants de grain, surtout de maïs, destiné à nourrir le bétail. Ce pays n'a pas les moyens d'augmenter suffisamment sa production pour répondre à la croissance de ses besoins en viande, ainsi qu'il l'avait promis à son peuple. Les cultivateurs américains savent à présent que l'Union soviétique leur achètera encore du maïs et ils se préparent donc en conséquence. C'est ce qu'ils ont fait cette année. Ils augmentent leur production pour faire face à la demande. Les Etats-Unis, qui se trouvent en position de force, vont-ils tenter de demander quelque avantage supplémentaire aux Russes? C'est possible, mais ceux-ci ne se laisseront pas prendre au jeu. Ils sont au courant que les Américains non seulement veulent vendre mais qu'ils ont besoin de vendre, afin de maintenir leur balance commerciale favorable et éviter un effondrement des prix agricoles. Donc, à malin malin à demi.

Toutes les denrées connaissent un bouillonnement à la suite de la grosse affaire qui vient d'être conclue avec les Russes. Les marchés à terme sont turbulents. Même les cours du sucre et des métaux sont touchés. Les cours des grains ne faisant que monter et baisser les spéculateurs prennent leurs profits dans d'autres secteurs. La fièvre monte, mais cela ne durera pas. L'offre et la demande finiront par remettre les choses en ordre.

Le déficit du gouvernement sera bien plus élevé que ne l'avait souhaité le Président des Etats-Unis, M. Gerald Ford en avait fixé le plafond à 60 milliards de dollars pour cette année fiscale qui se terminera le 30 juin 1976. Or le déficit s'élèvera probablement à 75 milliards ou davantage quand on aura fait tous les comptes. Et cela, malgré le veto qu'a mis M. Ford sur les récentes mesures contre la récession, certaines d'entre elles prévoyant de nouvelles dépenses, notamment des augmentations de dépenses pour d'anciens programmes. L'extension des présentes diminutions de taxes d'une autre année sera coûteuse, mais il est probable que le Congrès votera quand même ce point. Les élections devant avoir lieu l'année prochaine... Le refus de réformer ou d'annuler certains programmes ajoutera davantage au déficit.

Ce n'est pas tout. Une nouvelle énormité sera probablement commise au cours de l'année fiscale 1977. M. Ford prévoiera probablement un déficit de quelque 34 milliards de dollars, et le Congrès cherchera à l'alourdir. De combien? Nul le sait. Mais on vient de nous montrer des estimations qui s'élèvent aussi haut que 80 milliards de dollars. L'effet sur l'inflation est évident. Cet argent doit être emprunté et la concurrence se fera sur les mêmes marchés que fréquentent les entreprises. La pression va donc se maintenir sur la disponibilité des fonds et sur les taux d'intérêt à la hausse.

Voulez-vous avoir une idée de ce que coûte le gouvernement? Eh bien, voici qui éclairera votre lanterne. Il faut 374 millions de dollars rien que pour faire fonctionner le Congrès durant un an. Les dépenses de bureau des membres tournent autour de 1 million de dollars pour chacun de nos sénateurs et la moitié pour chacun des membres de la Chambre. Certaines personnes dépassent même ces chiffres, d'autres se satisfont d'un peu moins, mais la dépense type est de cet ordre de grandeur. Pour faire quoi? Voici.

Ces dépenses astronomiques servent à payer le personnel de bureau, les déplacements, la papeterie et d'autres choses. Le total est affecté aussi aux coûts des comités et aux 53 millions de dollars de coûts conjoints de la Chambre et du Sénat. Il va sans dire que les chiffres relatifs aux rémunérations figurent aussi dans ce total. Mais la paie des membres n'est pas le poste le plus coûteux. Celle du personnel se taille la part du lion. Le Congrès vient tout juste d'augmenter les appointements du personnel et d'autres hauts-fonctionnaires. Une hausse de 5%, peut-être davantage, qui entrera en vigueur en octobre. De \$42,500 à \$44,625 au moins. Et les prochaines augmentations seront liées au coût de la vie. Le Congrès coûte cher aux Américains.

## Cette année, moins de voyages à l'étranger et priorité au tourisme national

par Chantal Boulay

Les recettes de l'ensemble des pays membres de l'OCDE, au titre du tourisme international et au titre des dépenses touristiques ont atteint respectivement 26 et 29 milliards de dollars en 1974. Une somme suffisamment importante pour que le tourisme soit considéré comme un élément non négligeable (quand il n'est pas le seul, pour certains pays) de l'économie des états occidentaux industrialisés.

Dans l'ensemble, révèle un analyse de l'OCDE, le ralentissement du tourisme international, amorcé en 1973, s'est fortement accentué au cours de l'année 1974 et, pour la première fois depuis l'après-guerre, les mouvements touristiques internationaux dans la plupart des pays membres de l'OCDE ont été en nette régression par rapport à l'année précédente.

A cet état de faits, les explications ne manquent pas: l'alourdissement de la conjoncture internationale depuis la crise du pétrole de l'automne 1973, la réduction du pouvoir d'achat, la hausse du coût des transports (et notamment des tarifs aériens) la dépréciation des

taux de change pour certains candidats aux voyages et enfin les réactions psychologiques des touristes potentiels à ces événements, sont les plus communément admises. Fait saillant de cette régression des mouvements touristiques internationaux, la baisse des départs des touristes des Etats Unis vers l'Europe (il est vrai que le cours du dollar ne se prête guère aux folies) tandis que les Japonais, qui avaient commencé à prendre goût pour les voyages en dehors des frontières de l'Empire du Soleil Levant, mettaient un frein à cette fringale d'exotisme.

Preuve tangible de cette "récession touristique", le nombre des passagers transportés sur l'Atlantique Nord baissait de 9% en 1974 par rapport à 1973.

Les hôteliers grincent des dents, malgré la hausse des tarifs d'hébergement, la plupart des établissements d'accueil ont connu une baisse de rentabilité en raison de l'accroissement continu des coûts d'exploitation (et de la baisse des taux d'occupation) et pourtant, vermentement (les touristes se faisaient un effort de modernisation et d'amélioration dans le cadre de programme d'aide gouvernementale (les touristes se faisant rares, il convenait de les garder, donc de les satisfaire). Ce bilan morose de 1974 laisse-t-il envisager une année 1975 plus prometteuse?

Il semble d'après les premières évaluations que 1975 sera moins influencée par la situation économique générale. Néanmoins, le nombre des touristes transportés dans les deux sens sur les lignes de l'Atlantique Nord a continué sa tendance à la baisse. Priorité semble donc donnée au tourisme national. Mais que feront donc, cette année, ces touristes nord-

américains que l'on attend plus en Europe?

Les projets de vacances des Canadiens et des Américains ont fait l'objet, récemment, de deux enquêtes nationales et les résultats prouvent que les habitants des deux pays feront encore beaucoup de voyages en 1975.

Plus de la moitié de nos compatriotes envisagent de faire un voyage dans les douze prochains mois et 55% d'entre eux prétendent que la situation économique n'a modifié en rien leurs projets d'évasion. Cependant il convient de noter que, plus raisonnables, ils renonceraient à un deuxième ou un troisième voyage (tout comme en 1974, où cette situation s'était traduite par une baisse globale de voyages 7.5 millions contre 7.7 millions en 1973).

Quant à nos voisins du Sud, 58% d'entre eux s'éloigneront de leur foyer en ces périodes estivales (5% de plus qu'en 1974) Leur destination? 5% guideront leurs pas vers le Canada avec un attrait tout particulier pour l'Ontario qui leur semble un lieu propice aux mois d'été. Cette attirance semble partagée par les Canadiens: 15% avouent leur prédilection pour l'Ontario, 12% préfèrent le Québec et 10% rallieront la Colombie Britannique, la Floride sera toujours la Floride, et 13% de nos ressortissants l'évaluent comme lieu de vacances. Les visites aux parents et amis étant le principal motif de 52% des voyages au Canada et 70% des Américains prétendant se rendre sur leur lieu de vacances en automobile, il y a fort à gager que l'on voyagera surtout sur le continent nord-américain, cette année, même si les habitants de l'Ontario et des Prairies manifestent une tendance à l'extension des séjours à l'étranger.

## Les thermoplastiques à la baisse aux É.-U.

La production de résines thermoplastiques aux Etats-Unis a diminué de 27% en juin par rapport au même mois de l'an dernier. C'est la première fois cette année que la variation en pourcentage est inférieure à 30.

Dans le même temps, les ventes et l'utilisation de ces matières aux Etats-Unis ont régressé de 24%. La tendance du taux de baisse comparative continue de diminuer, reflétant une légère amélioration dans les commandes.

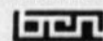
## Des trémies Western Bridge pour Syncrude

La division de Western Bridge de Canron a obtenu de Syncrude Canada un contrat de 2.9 millions de dollars pour la fabrication et l'installation de seize trémies d'acier de 65 tonnes destinées au projet des sables bitumineux d'Athabasca en Alberta.

Ces trémies mesurent chacune 23 pieds de diamètre au sommet et 27 pieds de hauteur. Elles sont spécialement construites de façon à distribuer uniformément le sable bitumineux d'un amoncellement d'emmagasinage jusqu'à un appareil servant à extraire le bitume. L'installation des trémies sera terminée au début de l'été l'année prochaine.

**ASSOCIÉE  
DES APPELS  
UNIFIÉS ET FÉDÉRÉS**

## NOMINATIONS



Banque Canadienne Nationale



M. Gérard M. Beaulieu



M. Camille Racine

La Banque Canadienne Nationale est heureuse d'annoncer les nominations suivantes: M. Gérard M. Beaulieu, directeur du Service des crédits; M. Camille Racine, directeur du Service de l'expansion du crédit industriel et commercial.

## Agriculture

## La demande soviétique agit sur les prix mondiaux des céréales

La baisse des estimations de la production mondiale de blé et l'augmentation des achats par l'Union Soviétique ont contribué à maintenir fermes les prix mondiaux des céréales, selon J. S. Carmichael, économiste à la Section des perspectives de récoltes du ministère fédéral de l'Agriculture.

## Disponibilités:

En 1975-1976, tout porte à croire que la production mondiale de blé atteindra quelque 3 à 4% de plus que les 348 millions de tonnes de 1974. Les conditions atmosphériques ont diminué les perspectives de la production au-dessous de celles établies plus tôt cette année. La possibilité d'une forte baisse des prix du blé en 1975-1976 a considérablement diminué.

La principale hausse de la production est enregistrée aux États-Unis où l'on prévoit une moisson record de 58,2 millions de tonnes, comparativement (48,8 millions de tonnes) en 1974. Aux États-Unis, on prévoit que la production de blé d'hiver s'élèvera à 44,6 millions de tonnes, environ 18% de plus que la récolte record de l'an dernier. La production de blé dur (durum) devrait atteindre un record de 3,4 millions de tonnes, soit une hausse de 57% par rapport à 1974. La production de blé de printemps devrait atteindre 10,4 millions de tonnes, soit 22% de plus que l'an dernier.

Parmi les autres principaux producteurs, la Communauté économique européenne s'attend à une récolte de blé de 40 à 41 millions de tonnes, par rapport à 45,3 millions l'an dernier. Certaines parties de l'Europe de l'Est, y compris la Roumanie, enregistreront également des baisses de récolte en raison de conditions atmosphériques défavorables. Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord où une certaine sécheresse a sévi, les récoltes ont été moins abondantes que prévu.

On n'a pas encore fait d'estimation officielle de la production canadienne mais, d'après la situation à la première semaine d'août, on peut espérer une moisson qui se situerait environ 17 millions de tonnes. Une longue période sèche en juillet jointe à une chaleur excessive a réduit les rendements de très bons à moyens dans plusieurs régions; on note des baisses particulièrement prononcées des cultures sur chaume.

Les stocks mondiaux de blé au début de la campagne 1975-1976 sont estimés à environ 48 millions de tonnes, soit environ 9,5 millions de moins que l'an dernier. Les disponibilités mondiales pour l'année à venir sont estimées à un niveau se situant entre 403 et 418 millions de tonnes; elles étaient d'environ 405 millions de tonnes en 1974-1975.

Au Canada, si la production atteint environ 625 millions de boisseaux (17 millions de tonnes), nos disponibilités totales de blé seront vraisemblablement supérieures au niveau de l'an dernier, se situant à environ 940 millions de boisseaux.

## Utilisation:

Le Conseil international du blé a

estimé entre 66,5 et 72,5 millions de tonnes les besoins mondiaux d'importations en 1975-1976; ils étaient de 62,4 millions de tonnes en 1974-75. L'estimation pour 1975-1976 comprend un chiffre de 7 à 10 millions de tonnes pour les importations de l'URSS. L'Union Soviétique a acheté 4,2 millions de tonnes des États-Unis, deux millions de tonnes de blé panifiable et un million de tonnes de blé dur du Canada, et 750,000 tonnes de l'Australie, pour un total de près de 8 millions de tonnes, comparativement à un total de 2,5 millions de tonnes l'an dernier. De faibles hausses des importations sont à prévoir à la fois en Europe de l'est et de l'Ouest et en Afrique, tandis qu'elles devraient rester à peu près au même niveau dans les autres pays et peut-être baisser en Chine et en Inde.

Il est trop tôt pour prévoir les changements de l'utilisation intérieure du blé dans la plupart des pays. On suppose qu'elle restera la même, bien que certains indices laissent prévoir que l'alimentation du bétail en utilisera un peu plus que l'an dernier aux États-Unis.

Les approvisionnements mondiaux plus élevés seront plus ou moins annulés en 1975-1976 par un commerce accru et on ne prévoit aucune accumulation substantielle des stocks mondiaux. Cependant,

Voir page 19: Agriculture...

## "L'organisation d'un congrès peut vous mettre les nerfs à dure épreuve. Mais après avoir réservé au Skyline, je me suis senti rassuré."

Harley Taylor, Directeur des ventes, Glidden Paint Company.

"Vous savez que quand les choses commencent à aller mal... elles vont de mal en pis..."

Quand on organise un congrès, on peut s'attendre à avoir quelques cauchemars. Dans tous les hôtels Skyline, notre personnel a accumulé un très grand nombre d'années d'expérience qui lui permettent de prévoir les problèmes qui pourraient surgir... et qui vous permettent, à vous, de dormir sur vos deux oreilles.

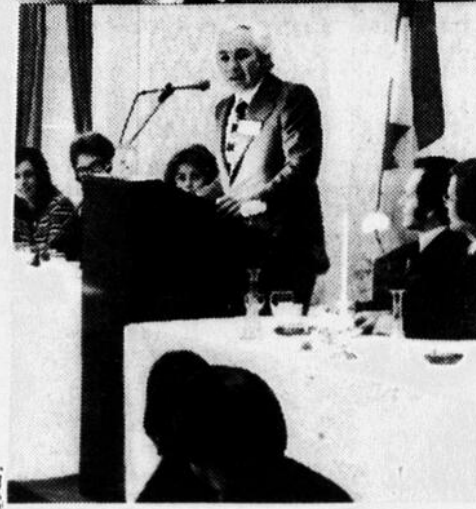
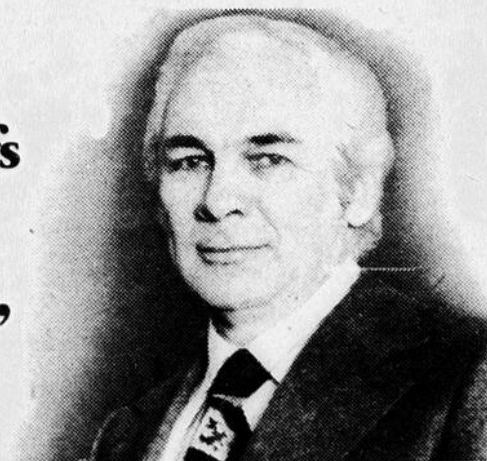
Et lorsque les réunions de la journée seront terminées, nous avons des "pubs", des bars, des bars-salons, des spectacles, tout ce que vos congressistes pourront désirer pour se divertir sans avoir à quitter l'hôtel.

Notre cuisine est exquise. Nos chambres sont très accueillantes. Mais surtout, nous vous offrons la certitude que votre congrès aura 99 chances sur 100 de se passer sans anicroche et d'être un véritable succès.

99 chances sur 100? Avouez que ce n'est pas mal... car la perfection n'est pas de ce monde, pas vrai?

Pour faire les réservations pour votre congrès, écrivez ou téléphonez au directeur des ventes de n'importe lequel de nos hôtels ou à notre siège social, 1 City View Drive, Toronto (Rexdale), Ontario, Canada, M9W 5N8. Telex 06-965515. TWX 610-492-2104.

Et rappelez-vous que tous nos hôtels ont un terrain de stationnement très spacieux.



Les hôtels où l'on revient toujours avec plaisir.

LA CHAÎNE CANADIENNE • THE CANADIAN CHAIN

# SKYLINE

MONTREAL • TORONTO • OTTAWA • BROCKVILLE • LONDRES ANGLETERRE • NASSAU, BAHAMAS

## IMPERIAL OIL LIMITED



J. G. Livingstone

M. J. G. Livingstone a été nommé vice-président à la direction d'Imperial Oil Limited. M. Livingstone est né à Toronto et en 1942, après avoir obtenu son diplôme de Bachelier ès Sciences en génie chimique de l'Université de Toronto, il est entré au service du laboratoire d'inspection de la compagnie à Sarnia. Depuis, il a occupé plusieurs postes dans différents services de la compagnie et en 1965, il a été nommé coordinateur de l'expansion des affaires. En 1967, M. Livingstone devient directeur général adjoint du service de la fabrication, et il fut nommé directeur général au mois d'août de la même année. Il a été élu administrateur et vice-président en 1969 et nommé vice-président senior en 1971.



D. K. McIvor

M. Donald K. McIvor a été nommé vice-président à la direction d'Imperial Oil Limited. M. McIvor est né à Winnipeg et en 1950, après avoir obtenu son diplôme en géologie de l'Université du Manitoba, il s'est joint à la compagnie en qualité de géophysicien. M. McIvor a occupé plusieurs postes dans différents services de la compagnie et en 1966, il a été nommé responsable de la planification de l'exploration. L'année suivante, il devint directeur du service de recherche pour l'exploration à Calgary et fut muté à Toronto en 1968 pour occuper le poste de directeur-assistant du service de coordination et économique. En 1971, il devint directeur des explorations et en avril 1973, il fut élu administrateur et nommé vice-président senior.



D. D. Lougheed

M. Donald Lougheed a été élu administrateur et nommé vice-président senior d'Imperial Oil Limited. Un natif de Calgary, M. Lougheed est entré au service de la compagnie en 1948, en qualité d'ingénieur pétrochimiste, après avoir reçu son diplôme de Bachelier ès Sciences de l'Université de l'Alberta. Il a été nommé directeur du service de la production à Regina en 1962 et en 1965, directeur régional du service de la production à Edmonton. En 1969, il fut muté à Toronto et en 1971 il devint directeur général du service de la production. Il a été élu vice-président en 1972.



W. J. Young

M. W. J. Young a été élu administrateur et nommé vice-président senior d'Imperial Oil Limited. Natif de Windsor, Ontario et diplômé en économie de l'Université de Toronto, M. Young est entré au service de la compagnie en 1961, après avoir oeuvré pendant douze ans dans les domaines des relations extérieures, de la publicité et de la planification du marché au sein des industries de l'acier et de l'automobile. Il a travaillé chez Imperial Oil dans plusieurs services et en 1973, il a été nommé assistant-trésorier de la compagnie. En avril 1974, il devint adjoint du vice-président—finances de l'Exxon Corporation. En juin 1975, il revint au Canada et devint adjoint-exécutif du président du conseil d'administration, poste qu'il a occupé jusqu'à ce qu'il ait été élu administrateur et nommé vice-président senior.

## LE FINANCEMENT DES DÉFICITS DU CANADA

par François Gauthier

Au cours des vingt-cinq dernières années, le solde des transactions courantes du Canada a toujours été déficitaire sauf en 1952, 1970 et 1971. Les surplus d'importations, ou si l'on veut l'excédent des importations de marchandises et de services sur les exportations, ont été le reflet de plusieurs facteurs dont notamment:

- 1) les déficits du solde commercial (marchandises) entre 1950 et 1960.
- 2) les déficits croissants des éléments invisibles (tourisme, intérêts, dividendes, transport etc.) pendant presque toute la période 1950-1974.
- 3) les entrées de capitaux qui ont pris la forme d'investissements directs car ces derniers avaient tendance à augmenter les importations dans la mesure où les investissements étrangers au Canada prenaient la forme d'importations de machinerie et d'équipement.

## Nature d'un déséquilibre extérieur

Un solde courant déficitaire n'est pas en soi ou nécessairement un signe de déséquilibre externe. En effet, le déficit courant ne mesure en aucune façon le déséquilibre de la balance des paiements. D'une façon plus acceptable d'identifier un "véritable" déséquilibre externe consiste à distinguer deux types de transactions internationales.

La première catégorie comprend toutes les transactions (dites autonomes) qui sont faites librement par les importateurs et les exportateurs de marchandises, de services et de capitaux. Ainsi, en l'absence de contrôles gouvernementaux, l'observation montre que le compte du tourisme ou celui des revenus extérieurs est presque constamment déficitaire. La deuxième catégorie concerne les transactions (dites compensatrices ou d'intervention) qui sont effectuées par le Gouvernement Central et la Banque du Canada (qui administre les réserves internationales du Canada) lorsque les décisions libres (transactions autonomes) le rendent nécessaire. Par exemple, lorsque les importations de capitaux (autonomes) sont inférieures au déficit courant international du Canada, la Banque du Canada doit réduire ses réserves internationales (disons vendre des dollars américains de façon à équilibrer les comptes). Ou encore, lorsqu'il se produit une période de crise (comme en mai 1962 ou janvier-février 1968), le Gouvernement du Canada 1) peut vendre des obligations aux États-Unis pour augmenter les réserves internationales du Canada en rapatriant les obligations, ou encore 2) emprunter auprès d'organismes internationaux tels que le F.M.I. ou la Banque Export — Import des États-Unis. La caractéristique distinctive de ces dernières transactions découle donc du fait qu'il y a une différence entre le volume des recettes et des paiements autonomes. Ainsi, une baisse dans le niveau des réserves internationales d'un pays constitue un exemple de déficit réel ou de déséquilibre extérieur, puisqu'alors les recettes autonomes sont inférieures aux paiements autonomes. Mais ici encore le risque d'un déséquilibre réside davantage dans l'orientation des changements dans les réserves officielles d'une année à l'autre que dans le fait que les réserves ont diminué au cours d'une année particulière.

## Nature des importations de capitaux

D'autre part, s'il est vrai qu'une balance courante déficitaire ne mesure que l'ampleur des entrées nettes de capitaux au cours d'une période donnée, le caractère et la composition des entrées de capitaux qui servent à financer le déficit ont une grande importance. Ainsi, il est souhaitable qu'un déficit courant soit financé le plus possible par des importations de capitaux à long terme parce que ces derniers s'incorporent d'une façon durable à l'équipement productif du pays et ne sont donc pas susceptibles de se déplacer rapidement. Au contraire, les entrées de capitaux à court terme sont instables et peuvent fluctuer considérablement d'une année à l'autre à cause, par exemple, des variations dans les taux d'intérêt. Quant aux variations dans les réserves internationales (l'or, les monnaies de réserve et les droits de tirage spéciaux), il est préférable qu'elles soient très limitées afin que le financement compensatoire n'entraîne pas l'épuisement des réserves qui sont forcément limitées et, par conséquent, ne provoque une dépréciation de la monnaie sur le marché des changes internationaux.

Le tableau qui suit indique comment le Canada a financé ses déficits internationaux entre 1950 et 1974. Il apparaît clairement que les importations nettes de capitaux à long terme

ont contribué d'une façon très importante (investissements directs et transaction sur des titres canadiens) au financement de ses déficits. Les entrées de capitaux à court terme ont connu des variations considérables parfois en raison des variations dans le taux de change du dollar, parfois en raison de motifs purement spéculatifs et parfois encore en raison d'écart dans les taux d'intérêts prévalant au Canada et à l'étranger. Enfin, dans l'ensemble, les variations dans les réserves internationales ont été parfois considérables mais n'ont pas amené une baisse continue dans le niveau de ces dernières.

## Évolution récente

Depuis 1970, alors que le Canada enregistrait son troisième et son plus élevé surplus courant (\$1106 millions) des 25 dernières années le solde courant a eu tendance à devenir de plus en plus déficitaire. En 1974, il atteignait 1977 millions et au premier trimestre de 1975 il atteignait \$6.564 millions sur une base annuelle. Le financement a amené la Banque du Canada à maintenir les taux d'intérêts à un niveau plus élevé au Canada qu'à l'étranger de façon à stimuler les importations de capitaux à court terme et ainsi à limiter la dépréciation du dollar canadien. L'ampleur sans précédent du déficit courant du Canada attendu en 1975 (que certains observateurs situent entre \$4.5 et \$5. milliards pour l'année entière) souligne l'importance du rôle des entrées de capitaux à long terme. Ces dernières qui ont été inférieures à \$1. milliard au cours des deux dernières années n'assureront donc qu'une faible partie du financement du déficit courant prospectif cette année. Le climat de récession ne constitue guère un climat favorable à la relance des investissements étrangers, pas plus d'ailleurs que le comportement des gouvernements vis-à-vis de l'investissement direct en général et du secteur des richesses naturelles en particulier. Mais la nécessité d'entrées massives de capitaux pourraient changer bien des attitudes et forcer le gouvernement central à adopter une attitude plus libérale vis-à-vis des investissements étrangers au Canada.

## FINANCEMENT DES DÉFICITS COURANT DU CANADA, (millions de dollars) 1950-1974

Années et Périodes	Balance Commerciale	Balance Courante	Entrées nettes long terme	ce capitaux à court terme	Changements dans les réserves officielles
1950	10	334	668	448	782
1951	- 147	- 517	640	67	56
1952	+ 489	+ 426	426	553	37
1953	- 58	- 443	598	193	38
1954	+ 13	- 432	579	23	124
1955	- 211	- 698	410	244	44
1956	- 728	- 1.366	1.424	10	48
1957	- 594	- 1.451	1.320	26	105
1958	- 176	- 1.137	1.153	93	109
1959	- 421	- 1.487	1.179	297	11
1960	- 148	- 1.233	929	265	39
1961	+ 173	- 928	930	288	290
1962	+ 184	- 830	688	297	155
1963	+ 503	- 521	637	30	146
1964	+ 701	- 424	820	33	363
1965	+ 118	- 1.083	713	527	157
1966	+ 224	- 1.162	1.167	364	359
1967	+ 566	- 499	1.355	836	20
1968	+ 1.471	- 97	1.669	1.223	349
1969	+ 964	- 917	2.337	1.355	65
1970	+ 3.052	+ 1.106	752	328	1.663
1971	+ 2.427	+ 906	482	11	896
1972	+ 1.645	- 655	1.762	888	336
1973	+ 2.291	- 425	659	701	467
1974	+ 1.020	- 1.877	944	957	24

## Diminution des bénéfices du Canadien Pacifique

Canadien Pacifique Limitée annonce des bénéfices non vérifiés de \$67.5 millions, ou 92 cents l'action ordinaire, pour les six premiers mois de 1975, à rapprocher de \$86.7 millions, ou \$1.19 l'action, à la même période l'an dernier.

Le revenu accru d'Investissements Canadien Pacifique Limitée a été plus que neutralisé par les bénéfices réduits de l'exploitation des transports.

Les bénéfices du premier semestre de 1974 comprenaient un

gain extraordinaire de \$4.3 millions. Il n'y a pas de postes exceptionnels en 1975.

La part de la compagnie au revenu d'ICP a été de \$63.4 millions, soit une augmentation de \$7.2 millions au regard du premier semestre de 1974. Cette hausse est l'effet de meilleurs résultats aux postes du pétrole, du charbon, du papier journal et de la pâte ainsi que de l'exploitation immobilière et de l'acquisition du contrôle de The Algoma Steel Corporation, Li-

mité en juillet l'an dernier.

Le revenu net de CP Rail s'est chiffré à \$1.5 million, comparativement à \$14.1 millions pour le premier semestre de 1974. Les recettes ont augmenté de 11 pour cent, mais la hausse des dépenses a été de 14 pour cent, un accroissement du taux des salaires et des avantages sociaux étant responsable de la majeure partie de l'augmentation des dépenses. Les recettes de transport ferroviaire des marchandises ont été à la hausse, principa-

lement à cause de tarifs marchandises accrus et d'une augmentation des paiements gouvernementaux, reflétant un paiement intérimaire de \$6.7 millions pour l'année courante ainsi que des paiements pour les années précédentes.

La perte du premier semestre au poste de l'exploitation de CP Air s'est chiffrée à \$6.7 millions, soit \$5.2 millions de plus qu'à la même période l'an dernier, l'accroissement des recettes continuant de trainer derrière la hausse des

## L'or

Sur le marché londonien ce vendredi matin, le prix de l'once d'or baissé de .20 cents à \$161.60.

## Potasse

REGINA — L'industrie de la potasse de Saskatchewan est en crise. Les mines de potasse de Saskatchewan sont récentes et expédient seulement 6% de leur production au Canada et 63% aux États-Unis ce qui occasionne des coûts de transport élevé et un taux élevé de capitalisation par mine.

## Charbon

OTTAWA — La hausse de 50% et plus du prix de la tonne de charbon a grandement profité aux 2 principales houillères canadiennes: McIntyre Mines et Kaiser Resources. Du 1er semestre '74 au 1er semestre '75, les profits consolidés de McIntyre sont passés de \$3.8 à \$8.5 millions. Ceux de Kaiser Resources ont bondi de 8.8 millions à \$33.4 millions.

## Prêts/Corée

OTTAWA — Des prêts de \$380 millions ont été consentis par la Société canadienne pour l'expansion des exportations et un groupe de banques canadiennes et britanniques pour financer la vente par Énergie atomique du Canada d'un réacteur nucléaire Candu à la Corée du Sud.

## Pétrole/Mer du Nord

LONDRES — Préoccupé par le ralentissement de la ruée sur le pétrole de la mer du nord, le gouvernement britannique a ordonné l'ouverture d'une enquête pour déterminer les causes des coûts exagérés de l'opération.

## Produits pétroliers raffinés

Les données préliminaires pour juin indiquent que les raffineries canadiennes ont produit 50,417,000 barils de produits pétroliers raffinés, soit une baisse de 11.0% comparativement à juin 1974. Les ventes nettes de tous les produits se sont élevées à 45,369,000 barils, soit une hausse de 4% par rapport à juin 1974.

## COURS DES CHANGES

Afrique du sud	Rand	1.4600
Allemagne	Deutsche Mark	.4010
Angleterre	Livre	.1829
Argentine	Peso	.0373
Australie	Dollar	1.3300
Autriche	Schilling	.05594
Belgique	Franc	.02705
Bresil	Cruzeiro Novo	.1289
Danemark	Couronne	.1738
Espagne	Peseta	.01794
France	Franc Etranger	.2358
Hollande	Florin	.3915
Italie	Lire	.001545
Japon	Yen	.003483
Mexique	Peso	.0831
Etats-Unis	Dollar	1.0370
Norvege	Couronne	1.894
Nouvelle Zelande	Dollar	1.1090
Suede	Couronne	2.389
Suisse	Franc	.3859

coûts.

Comparant le reste de l'année à la même période de 1974, on prévoit que le revenu d'ICP augmentera au même rythme qu'au cours du premier semestre, tandis que les bénéfices du groupe des transports continueront de baisser quoique de façon moins marquée qu'au cours des six premiers mois.

Les Affaires, lundi 18 août 1975

**Bourse de Montréal**  
**Avis**

**Peoples Department Stores Ltd.:** Il s'agit de l'offre de Marks and Spencer (Nederland) B.V. pour l'achat de 1,406,000 actions ordinaires de la compagnie au prix de \$10.27 l'action. Cette offre a expiré le 11 août 1975.

2,820,990 actions ordinaires de la compagnie ont été souscrites suite à l'offre mentionnée ci-dessus. Par conséquent, chaque actionnaire qui a souscrit aux actions de la compagnie recevra le paiement de ces actions auxquelles il a souscrit de même qu'un nombre proportionnel d'actions auxquelles il n'a pas souscrit après quoi Marks and Spencer (Nederland) B.V. détiendra 55 p.c. des actions ordinaires émises et en circulation de la compagnie.

**Ordonnances d'arrêt des transactions émises par la Commission des valeurs mobilières du Québec**

**Canuc Mines Limited:** La Bourse de Montréal a été informée que la Commission des valeurs mobilières du Québec a émis une ordonnance interdisant à tous les courtiers de négocier les titres de Canuc Mines Limited, la Commission ayant: toutes les raisons de croire que le marché est fictif ou simulé. Aussi, une enquête doit être menée sur les transactions des actions de Canuc Mines Limited.

Veillez noter que les actions de Canuc Mines Limited ne sont pas inscrites à la cote de la Bourse de Montréal.

**Silver Shield Mines Inc.:** La Bourse de Montréal a été informée que la Commission des valeurs mobilières du Québec a émis une ordonnance interdisant à tous les courtiers de négocier les titres de Silver Shield Mines Inc.

Veillez noter que les actions de Silver Shield Mines Inc. ne sont pas inscrites à la cote de la Bourse de Montréal.

**Inscription d'actions nouvelles**

**The Bowater Corporation Limited:** 19,629,944 nouvelles actions ordinaires de la compagnie ont été admises à la cote de la Bourse. Cette nouvelle inscription couvre les actions sujettes à l'émission conformément aux récents droits offerts par la compagnie aux détenteurs d'actions ordinaires et du

prêt non-garanti convertible à 7% — référence faite dans notre bulletin quotidien no. 126 daté au 25 juin 1975 pour les détails concernant les droits offerts.

**The Consumers' Gas Company:** 1,049,820 nouvelles actions ordinaires de la compagnie ont été admises à la cote de la Bourse. Cette nouvelle inscription couvre 67,198 actions sujettes à l'émission conformément à un changement dans le taux de conversion de débentures de fonds de rachat convertible au taux de 5 1/2% de la compagnie en novembre 1974 et du lot additionnel de 982,622 actions réservées pour émission conformément à une offre de la compagnie en date du 20 juin 1975 en vertu de laquelle les débentures du fonds de rachat convertibles à 5 1/2% étaient converties par une base de 60 actions ordinaires pour chaque \$1,000. de capital débenture.

L'offre a expiré en date du 18 juillet 1975. Les détenteurs de plus de \$52,000,000., représentant approximativement 87% des débentures du fonds de rachat convertibles à 5 1/2% ont accepté l'offre. Un surplus de 3,100,000 actions ordinaires de la compagnie furent émises conformément à l'offre.

**Ordonnance d'arrêt des transactions émise par la commission des valeurs mobilières du Québec**

**Capri Mining Corporation Ltd.**  
**Stairs Explorations & Mining Company Limited**  
**Fox Lake Mines Limited**

**Superior Copper Mines Limited:** La Bourse de Montréal a été informée que la Commission des valeurs mobilières du Québec a interdit à tous les courtiers de faire le commerce des valeurs mobilières des compagnies ci-haut mentionnées, vu le défaut de ces compagnies de se conformer aux exigences de la divulgation financière.

Veillez noter que les actions des compagnies ci-haut mentionnées ne sont pas inscrites à la cote de la Bourse de Montréal.

**Consolidated Tower Ltd.:** La Bourse de Montréal a été informée que la Commission des valeurs mobilières du Québec a interdit à tous les courtiers de faire le commerce des valeurs mobilières de Consolidated Tower Ltd. vu le défaut de la compagnie de se conformer aux exigences de la divulgation financière.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
<b>MONTREAL</b>					
SERV. PUB.	128.18-0.12	128.60+0.50	127.94-0.74	128.32+0.38	
BANQUES	265.75-1.76	268.87+3.12	267.22-1.65	128.32-0.38	
PAPIERS	111.55-0.31	110.85-0.70	111.44+0.59	111.45+0.01	
INDUSTRIELLES	194.93+0.08	195.41+0.48	183.85-1.56	194.42+0.57	
<b>TORONTO</b>					
AURIFERES	357.70-5.69	368.41+10.71	365.96-2.45	357.81-8.15	
METAUX	77.79-0.01	77.80+ 0.01	77.71-0.09	77.45-0.26	
INDUSTRIELLES	186.91-0.08	187.70+ 0.79	186.06-1.64	186.12+0.06	
PETROLE	183.83+1.86	187.62+ 3.79	187.69+0.07	189.17+1.48	
<b>NEW YORK</b>					
DOW JONES	823.76+6.02	828.54+4.78	820.56-7.98	817.04-3.52	

Veillez noter que les actions de Consolidated Tower Resources Ltd., sont inscrites à la cote de la Bourse de Montréal, lesquelles furent suspendues le 14 juillet 1975.

**Projet d'offre de droits de souscription**

**Alliance Building Corporation Limited:** La compagnie a l'intention d'offrir aux détenteurs de ses actions ordinaires le droit d'acheter de nouvelles actions ordinaires sur une base de une (1) nouvelle action pour chaque deux (2) actions détenues et pour un prix de souscription de \$4.00 par action. De plus amples détails seront divulgués dès qu'ils seront disponibles. Slater, Walker Properties Limited, qui détient approximativement 45% des actions émises et en circulation des actions ordinaires de la compagnie, a accepté d'exercer les droits qu'il recevra et, additionnellement, à souscrire et payer, au prix de souscription, un nombre d'actions ordinaires égal au nombre d'actions non-souscrites par les autres actionnaires d'après l'offre de droits de souscription.

**Avis: PR**  
**Avis: projet d'offre**

**Eddy Match Company Limited**  
**Warrington Products Limited:** Nous nous référons à l'avis publié dans le bulletin quotidien no. 108 daté du 9 juin 1975, dans lequel il avait été annoncé que Warrington Products Limited projetait de faire une offre d'achat portant sur toutes les actions ordinaires émises et en circulation d'Eddy Match Company Limited au prix de \$25. l'action.

Warrington Products a avisé qu'il procède à faire une offre au comptant de \$30. l'action à tous les actionnaires d'Eddy Match Company. Warrington Products a aussi avisé d'une entente avec Wilkinson Match Limited par laquelle Wilkinson Match demandera à ses filiales de déposer leurs actions d'Eddy Match Company, représentant 66% du total des actions en circulation d'Eddy Match Company. Il est entendu que l'offre sera expédiée durant la semaine courante.

**Avis de transactions au comptant et retrait de la cote**

**Robert Morse Corporation Limited:** Nous nous référons ici à notre bulletin quotidien no. 132 daté du 2 juin 1975. Les actions privilégiées 5 1/2%, cumulatif rachetables convertibles série A et série B d'une valeur au pair de \$50. chacune dans le capital social de la compagnie seront transigées au comptant à la Bourse le 31 juillet, le 1er août et le 4 août 1975 et seront retirées de la cote de la Bourse à la fermeture le 4 août 1975. En accord avec le rachat d'actions les actions privilégiées des séries A et B de la compagnie ont été appelées pour rachat le 4 août 1975 à un prix de rachat de \$50.50, ceci étant la valeur au pair des actions privilégiées avec un dividende accru du 2 juin 1975 à la date fixée pour le rachat. Les actions privilégiées peuvent être déposées aux principaux bureaux du Royal Trust Company à Halifax, Saint-John, Montréal, Toronto, Winnipeg, Calgary et Vancouver.

**Retrait de la cote**

**Sogena Inc.:** A compter du 31 juillet 1975 à la fermeture, les actions de Sogena Inc. seront retirées de la cote de la Bourse, à la demande de la compagnie.

**Retrait de la cote**

**New Calumet Mines Limited:** Les actions de la compagnie seront retirées de la cote vendredi le 1er août 1975 à la fermeture, ses actions étant devenues échangeables pour celles de Consolidated Professor Mines Limited (Professor) sur la base d'une action ordinaire de Professor pour chaque 3,108 actions détenues de la compagnie.

Les actionnaires des deux compagnies ont approuvé l'acquisition de tous les titres (à l'exception des actions détenues par Professor) de New Calumet Mines Limited (New Calumet) évalués à \$485,406. au 31 janvier 1975, en échange de 1,213,515 actions ordinaires du capital action de Professor et évaluées à 40c l'action. Lesdites 1,213,515 actions de Professor, auxquelles s'ajoutent les 390,000 actions ordinaires de Professor déjà

propriété de New Calumet seront distribuées aux actionnaires de New Calumet inscrits en date du 1er août 1975.

Il ne sera pas requis des actionnaires de New Calumet qu'ils produisent leurs actions pour avoir droit à la distribution mentionnée.

Les actions de Professor seront adressées aux actionnaires de New Calumet par la Crown Trust Company et les certificats d'action de New Calumet deviendront sans valeur. Une fois les actions de Professor distribuées New Calumet renoncera à sa charte.

**Prolongation de l'offre**

**Toronto and London Investment Company Ltd.:** L'offre d'achat faite par Slater, Walker of Canada Limited portant sur toutes les actions ordinaires et en circulation de la compagnie et qui devait expirer le 11 août 1975, a été prolongée. L'offre expirera le 11 octobre 1975.

La Bourse a été avisée que Slater, Walker a acquis plus de 99 p.c. des actions ordinaires émises et en circulation de Toronto and London Investments.

**Modification de raison sociale**

**Shell Research Limited:** La raison sociale de la compagnie a été changée en Shell Canada Limited / Shell Canada Limitée en conformité avec le règlement no 51 de la compagnie, approuvé par ses actionnaires le 30 avril 1975. Cette modification est accordée en vertu de lettres patentes supplémentaires datées du 16 mai 1975.

**Avis**

**Dome Petroleum Limited:** La compagnie fait savoir que 200,000 actions additionnelles ont été réservées pour émission dans le cadre de son programme d'acquisition d'actions par ses employés senior. Jusqu'au 3 janvier 1975, un total de 133,900 actions étaient alloués à 94 employés à temps plein, au prix de \$18.00 l'action, dans le cadre de ce programme.

**Ordonnance d'arrêt des transactions émises par la Commission des valeurs mobilières du Québec**

**Juma Mining & Exploration Ltd.:** La Bourse de Montréal a été informée que la Commission des valeurs mobilières du Québec a émis une ordonnance interdisant à tous les courtiers de négocier les titres de Juma Mining & Exploration Ltd., compagnie incorporée en Ontario et dont les lettres patentes ont été révoquées.

Veillez noter que les actions de Juma Mining & Exploration Ltd. ne sont pas inscrites à la cote de la Bourse de Montréal.

**PLANIFICATION FISCALE ET SUCCESSORALE \$25.**  
**un ouvrage de référence indispensable**

**UN OUVRAGE QUI NE RISQUE PAS DE TOMBER EN DÉSUÉTUDE:**

- \* Couverture rigide et reliure à anneaux.
- \* Présente les changements les plus importants de la nouvelle législation fédérale et provinciale en matière d'impôt sur le revenu et d'impôt successoral.
- \* Conçu pour accueillir, au fur et à mesure qu'ils surviendraient, les amendements éventuels (le prix des éditions permettant le maintien à jour de l'ouvrage sera déterminé au moment de chaque tirage).

**UNE AUTRE ÉDITION DE PUBLICATIONS LES AFFAIRES INC.**  
635 Est Henri-Bourassa, Montréal, Qué.

**Planification fiscale et successorale**

Veillez m'expédier ..... volume(s) à \$25.00 par volume

P.S.L. (C.O.D.) \$1.00; inclure \$0.25 par volume pour frais de livraison

Nom .....  
Adresse .....  
Ville ..... Prov. ....  
(Mettre en lettres mouées S.V.P.)

Paiement inclus \$— Expédiez P.S.L. (C.O.D.) \$— expédiez chèque ou mandat poste à:  
Publications Les Affaires Inc.  
635 est, boul. Henri-Bourassa Montréal 357, Qué.

# Résultats boursiers de la semaine Vendredi 15 août 1975 Industrielles

Tableaux publiés en collaboration avec  
Financial Times of Canada  
Bourses de Toronto et de Montréal

Les rendements sont établis sur les taux indiqués de 1974. Les rapports prix/bénéfice (Price/earnings ratios) sont basés sur la dernière année fiscale et le prix de fermeture de vendredi. Si aucune transaction n'a eu lieu sur une valeur au cours de la semaine, les cours offerts le vendredi prennent place dans la colonne "fermeture". Dans la colonne "profits par actions", les profits d'actions préférentiels sont distribués. Le symbole (—) en face d'un chiffre mentionné dans la colonne "profits" signifie une perte. La lettre (a) en face d'un dividende signifie un arrêgé et la lettre (e) qu'un super-dividende est inclus (e) pour extra.

Rendement Rapport				Dividendes				Profits 1974 ou dernière année fiscale				Dernière semaine				Rendement Rapport				Dividendes				Profits 1974 ou dernière année fiscale				Dernière semaine																	
%		%		1974		Taux		dernière		dernier		Changl		%		%		1974		Taux		dernière		dernier		Changl		%		%		1974		Taux		dernière		dernier							
%		%		1974		Taux		dernière		dernier		Changl		%		%		1974		Taux		dernière		dernier		Changl		%		%		1974		Taux		dernière		dernier							
%		%		1974		Taux		dernière		dernier		Changl		%		%		1974		Taux		dernière		dernier		Changl		%		%		1974		Taux		dernière		dernier							
4.7	5.7	4.30	1.95	AbbeyGlen	05	20	75Mar	75	4.30	4.10	4.30	+ 20	279	5.1	6.1	10 1/4	6 3/4	CAE IndA	40	50	75Mar	1.63	Jun3m	40	9 1/2	9 1/2	9 1/2	+ 1/2	54	5.1	6.1	10 1/4	6 3/4	CAE IndA	40	50	75Mar	1.63	Jun3m	40	9 1/2	9 1/2	9 1/2	+ 1/2	54

Rende- Rapport		1975-		Dividendes		Profits		Dernière semaine		Rende- Rapport		1975-		Dividendes		Profits		Dernière semaine		Ventes								
ment	ment	benefice	Haut	Taux	Taux	1974	1974	Haut	Bas	Changt	net	actions	%	benefice	Haut	Bas	Taux	Taux	1974	1974	Haut	Bas	Ferm	net	actions			
3.0	2.5	21%	2	1.20	1.20	Dec	62.50	21%	2.25	2.75	+ 25	7	4.1	5.1	15%	10%	60	60	Dec	2.11	2.11	2.11	1.95	1.95	- 05	6		
9.8	17.6	24%	23	2.75	2.75	Dec	10	24%	2.75	2.75	+ 1/2	7	5.9	9.1	33%	33%	200	200	Dec	36.85	36.85	36.85	14%	14%	14%	- 1/4	7	
5.0	4.5	9%	5	2.5	2.5	Dec	2.01	9%	2.5	2.5	+ 10	10	9.1	5.2	5%	4.5	50	50	Jul	9	9	9	5%	5%	5%	- 1/2	7	
2.7	5.1	3	2	0.4	0.8	Sep	59	3	0.4	0.8	- 20	8	2.0	10.9	31%	20%	51	60	Dec	97	97	97	5%	5%	5%	- 1/2	7	
5.6	5.5	12%	9	0.55	0.60	Dec	1.97	12%	0.55	0.60	+ 1/4	12	11.8	16.2	27	19%	27	263	263	Dec	3.85	3.85	3.85	22%	22%	22%	- 1/2	7
4.1	17.5	99	89%	3.75	4.00	Dec	5.59	99	3.75	4.00	+ 3/8	22	3.0	5.7	25	14%	25	14%	25	Dec	4.14	4.14	4.14	23%	23%	23%	+ 1/2	20
2.1	12.4	4.25	3.75	0.9	0.9	Dec	0.7	4.25	3.75	0.9	- 11	11	10.0	5.6	17%	13%	1.50	1.50	Dec	11.60	11.60	11.60	15%	15%	15%	- 3	2	
2.0	34.3	65	46%	1.03	1.20	Dec	1.78	65	1.03	1.20	- 1	5	5.6	6.7	66	49%	66	49%	66	Dec	8.03	8.03	8.03	7%	7%	7%	+ 20	1
3.4	17.1	20	14	0.61	0.65	Dec	1.11	20	0.61	0.65	+ 63	x	6.0	8.5	4.25	2.90	12	24	Aug	19	19	19	4	4	4	- 1/2	6	
1.8	4.3	9.7	10	0.50	0.50	Dec	1.11	9.7	0.50	0.50	- 1	2	4.1	11.8	19%	12%	74	76	Dec	11	11	11	33	33	33	- 1/2	10	
1.7	12.2	5%	5	0.10	0.10	Dec	49	5%	0.10	0.10	- 1/2	61	7	120.0	80	75	42	04	Dec	05	05	05	14	14	14	- 1/4	39	
1.7	11.2	5%	5	0.10	0.10	Dec	49	5%	0.10	0.10	- 1/2	61	6.2	8.8	33%	24%	1.00	1.00	Dec	3.54	3.54	3.54	30%	30%	30%	+ 1/2	187	
						Dec	49				- 1/2	61	3.3	6.6	33%	24%	1.00	1.00	Dec	3.54	3.54	3.54	30%	30%	30%	+ 1/2	187	
						Dec	49				- 1/2	61	8.1	3.8	22%	18%	1.57	1.70	Dec	5.47	5.47	5.47	21	21	21	- 1/2	1	

### D-E

5.5	8.3	8	6%	0.30	0.44	Dec	96	8	0.30	0.44	- 3	3	0	29.3	2.25	1.75	1.20	0.22	Dec	07	07	07	2.05	2.05	2.05	+ 05	4	
9.6	1.20	1	6	7.00	7.00	Dec	53	1	7.00	7.00	- 1/2	2	4.5	2.90	1.50	1.50	1.38	1.38	Dec	65	65	65	2.20	2.15	2.20	+ 05	62	
1.1	10.2	10	4.50	10	10	Aug	93	10	4.50	10	- 1/4	6	2.3	17.1	5%	3.25	28	12	75Apr	30	30	30	5%	5%	5%	- 1/2	50	
3.4	4.2	9%	6%	20	32	Oct	2.21	9%	6%	32	+ 3/8	54	4.0	11.5	11%	10%	44	44	Oct	96	96	96	11%	11	11	- 1/2	99	
10.0	11.1	105	60	6.25	6.25	Dec	1.21	105	60	6.25	- 1	1	3.2	73.6	6%	7%	70	70	Oct	35.36	35.36	35.36	3	3	3	- 1/2	7	
9.6	15.3	3	2.10	0.03	0.03	Dec	96	3	2.10	0.03	- 1	1	5.5	4.6	4.6	4.00	4.00	75May	17	17	17	1.15	1.10	1.10	- 05	24		
6	5.5	7%	4	1.85	1.85	Sep	02	7%	4	1.85	- 1/2	10	5.0	7.3	6%	3.80	26	28	Oct	77	77	77	5%	5%	5%	- 1/2	5	
3.1	10.3	7%	4.15	40	20	Oct	62	7%	4.15	40	- 1/2	10	5.6	6.5	6	3.90	23	24	Oct	77	77	77	5	4.90	5	+ 1/4	5	
8.5	6.2	26	17%	5.00	5.00	Dec	15.68	26	17%	5.00	+ 3/8	332	3.5	11.6	8%	4	15	23	Dec	71	71	71	8%	8%	8%	+ 1/4	17	
4.0	4.2	6	3.85	20	20	75Jan	1.20	6	3.85	20	- 1	1	5.3	6.5	6	3.90	23	24	Oct	77	77	77	5	4.90	5	+ 1/4	5	
5.6	5.8	27%	22%	1.15	1.44	Dec	4.41	27%	22%	1.15	- 1/2	2	9.6	15.0	6%	3.80	24	24	Aug	40	40	40	6%	6	6	- 1/2	20	
9.0	8.3	13%	11	4.75	4.75	Dec	71	13%	11	4.75	- 1/2	2	11.3	5.3	3.40	2.40	20	20	Aug	40	40	40	2.40	2.40	2.40	- 05	1	
7.1	4.4	8%	6%	1.15	1.15	Dec	32.80	8%	6%	1.15	- 1/2	1	260.0	2.80	1.75	1.75	16	16	Dec	01	01	01	2.60	2.50	2.60	- 04	40	
6.5	17	23%	21%	2.50	2.50	Dec	2.67	23%	21%	2.50	- 1/2	7	1.9	12.6	31%	16%	50	50	Dec	21	21	21	27	26%	27	+ 1/2	209	
5.4	8.7	19	15%	0.82	0.94	75Mar	2.02	19	15%	0.82	- 3/8	28	2.0	11.7	27%	17	50	50	Dec	21	21	21	25	25	25	- 1	1	
7.0	9.5	9%	6%	55	51	75Jun	91	9%	6%	55	- 1/2	729	3.0	2.8	3.60	2.35	12	12	75Jan	1.14	1.14	1.14	3.75	3.65	3.75	- 1	1	
6.8	4.2	24%	18%	1.75	1.60	Dec	5.53	24%	18%	1.75	- 1/2	7	3.3	5.2	7%	4.50	20	25	Dec	1.44	1.44	1.44	7%	7%	7%	+ 3/8	32	
9.1	2.2	4.30	2.50	0.75	0.80	Dec	2.57	4.30	2.50	0.75	- 1/2	2	3.9	10.1	35%	17	85	1.20	Dec	3.07	3.07	3.07	31	29%	31	+ 1/4	70	
8.9	3.5	10	8%	1.56	1.56	Dec	13.67	10	8%	1.56	- 1/2	2	6.9	4.0	20	20	20	20	Dec	303.92	303.92	303.92	36	35%	36	- 1/2	6	
9.5	17.5	24	15%	72	100	Dec	4.79	24	15%	72	+ 1/2	4	6.5	2.0	20	20	20	20	Dec	39.61	39.61	39.61	20	24%	20	- 1/2	x	
4.2	5.0	7	5%	0.60	0.60	Dec	23.20	7	5%	0.60	- 1/2	1	2.6	7.7	6%	6%	1.60	1.60	Dec	1.52	1.52	1.52	6	6	6	- 1/2	x	
8.6	1.5	15.6	7%	1.10	1.40	Dec	6.03	15.6	7%	1.10	- 1/2	7	4.9	15.3	27%	22%	1.20	1.20	Dec	1.60	1.60	1.60	97	24%	24	+ 1/4	34	
6.2	4.3	7%	6	0.36	0.40	Dec	1.50	7%	6	0.36	- 1/2	7	8.1	3.7	33	33	33	33	Dec	57.37	57.37	57.37	19	18%	19	+ 1/4	141	
7.4	2.3	16	12%	1.00	1.00	Dec	5.86	16	12%	1.00	- 1/2	7	9.1	2.6	5.6	21%	11%	40	50	Dec	3.41	3.41	3.41	1.64	1.64	1.64	+ 1/4	141
2.1	7.6	23%	19	1.00	1.00	Dec	2.57	23%	19	1.00	- 1/2	32	8.1	9.1	32	23%	19	1.00	1.00	Dec	57.37	57.37	57.37	31	31%	31	+ 1/2	1
8.8	4.2	35	35	3.75	3.75	Dec	123.51	35	35	3.75	- 1/2	4	3.8	9.9	32	30%	30%	1.30	1.20	75Mar	3.20	3.20	3.20	31%	31%	31%	+ 1/2	99
6.7	9.7	7	4.40	40	40	75Jan	62	7	4.40	40	- 1/2	3	8.7	9.2	3.45	3.05	29	29	75Mar	71.95	71.95	71.95	3	3.30	3.30	+ 05	x	
2.5	8.8	8%	4.30	14	20	75Jan	7.55	8%	4.30	14	- 3/8	70	5.5	14.5	75	60	4.47	4.47	Jun	2.48	2.48	2.48	60%	65	65	- 1/4	x	
2.6	9	8%	4.30	14	20	75Jan	7.55	8%	4.30	14	- 3/8	70	3.0	12.0	30%	21%	80	80	Dec	2.23	2.23	2.23	1.10	26%	26%	+ 1/4	780	
9	5.9	6%	5	50	50	Dec	2.00	6%	5	50	- 1/2	9	7.5	3.4	12%	9%	75	75	Dec	3.50	3.50	3.50	1.31	12%	12	+ 1/2	21	
7.7	9.9	6%	3.75	18	56	Oct	5.30	6%	3.75	18	- 1/2	54	5.6	11.0	20%	16%	98	104	Dec	1.69	1.69	1.69	1.10	18%	18%	- 1/2	185	
5.1	12.5	13%	9%	5.50	4.00	Oct	5.30	13%	9%	5.50	- 1/2	34	8.5	11.0	20%	16%	98	104	Dec	1.69	1.69	1.69	1.10	18%	18%	- 1/2	185	
9.2	7.2	3.25	2.65	20	20	Dec	8.43	3.25	2.65	20	- 15	34	8.5	11.0	20%	16%	98	104	Dec	1.69	1.69	1.69	1.10	18%	18%	- 1/2	185	
2.7	21.4	13%	9%	65	40	Dec	70	13%	9%	65	- 1/2	1	7.1	8.4	16	12%	12%	Oct	1.69	1.69	1.69	75	13	14%	- 1/2	76		



Rendement		Rapport		Profits		Dernière semaine		Rendement		Rapport		Profits		Dernière semaine																
%	benefice	Haut	Bas	Taux	1974	Taux	1975	Haut	Bas	Ferm	net	Haut	Bas	Ferm	net															
3.1	7.1	7	5	Sintra	.25	.25	Dec 1.12	Mar3m	.16	6	2.85	8.8	10	44	4.2	4.75	1.65	Ulramar	.23	stk	Dec 92	Mar3m	.26	4.15	3.90	3.90	+ 10	26		
17.8	3.60	2.16	1.05	SkyIHotels	.15	.15	Dec 25	Mar3m	.00d	4.20	4.10	4.15	+ 05	11	6.4	2.15	1.20	UnicorpFin			Jun 32	Mar9m	.70d	2.15	1.65	2.05	+ 25	39		
3.6	16.6	7	2.45	Slater Steel	.64	.68	75Mar 3.03	Jun3m	.46	9%	9 1/2	9%		34	1.45	1.45	1.15	Unigesco A			Dec 10d	Mar3m	.05d	1.35	1.05	1.65		x		
7.1	3.2	11	9%	1st pfd	1.10	1.10	75Mar 19.94			13%	13%	13%		1	1.10	1.10	1.10	Unigesco B			Dec 8.631			39	42		x			
7.9	14	13 1/2	13 1/2	2nd pfd	1.10	1.10	75Mar 19.94			12%	12%	12%	+ 1/2	1	7.5	38	38	UnAccApfd	3.13	3.13	Dec 8.631			39	40		x			
8.6	14 1/2	14 1/2	14 1/2	6 pfd	1.20	1.20	75Mar 19.94			13%	13%	13%		1	7.5	38	38	Bpfd	3.13	3.13	Dec 8.631			39	40		x			
8.9	14 1/2	14 1/2	14 1/2	SlatWalkCda	.25	.30	Dec 92			8 1/2	8 1/2	8 1/2		40	4.0	4.8	22	UnionCarb	.73	.85	Dec 4.51	Jun6m	2.09	21 1/2	21 1/2	21 1/2	+ 1/4	11		
3.6	9.0	9%	4.30	Sobey's A	.40	.40	75May .88			4.50	4.50	4.50		25	7.9	9.3	9%	Union Gas A	.64	.64	75Mar 87	Jun3m	2.09	8 1/2	7 1/2	8 1/2	+ 3/4	341		
8.9	5.1	32	27%	Somerv pfd	2.80	2.80	Oct 31.40			28	31 1/2	31 1/2		x	10.0	28 1/2	27	Utd Corp A	1.50	1.50	75Mar 87	Jun3m	.29	27 1/2	27	27 1/2		4		
4	24.2	13%	5%	Sonory Corp	.40	.40	73Dec .49	Apr6m	.17	11 1/2	11 1/2	11 1/2		x	10.1	34	28 1/2	Utd Corp B	1.50	1.50	75Mar 87	Jun3m	.29	27 1/2	27	27 1/2		4		
9.4	4.0	3.50	Sonory pfd	.40	.40	73Dec .49	Apr6m	.17	11 1/2	11 1/2	11 1/2		x	9.1	20 1/2	19%	Utd Corp C	1.50	1.50	75Mar 87	Jun3m	.29	27 1/2	27	27 1/2		4			
3.2	16.4	29	24	Southern A	.80	.80	Dec 1.54	Jun6m	.72	25 1/4	25	25 1/4		148	6.7	12.3	9 1/2	UnionOilCda	.60	.60	Dec 73	Jun6m	.31	9	9	9		7		
4.4	9.8	3.10	1.45	Spar Aero	.08	.12	Dec .28	Jun6m	.31	2.90	2.73	2.74		22	1.1	1.1	1.1	Utd Cdn Shs	.33	1.1n	Dec .00d	Mar3m	.28	8	10		x			
5.6	6.0	3.15	2.80	StandBr'dcst	.45	.50	75Mar .58	Apr9m	.37	3.10	3.10	3.10	+ 10	7	5.2	17.6	14%	Utd Corp A	1.50	1.50	75Mar 79	Jun3m	.17	14	13 1/2	13 1/2		53		
7.2	5.9	8%	6	Ind A	.48	.60	75Mar 1.42	Jun3m	.33	8%	8	8%		16	10.0	15 1/4	14 1/4	Utd Corp B	1.50	1.50	75Mar 10.561			15	15	15	+ 3/4	2		
5.3	6.7	30 1/2	26	Stelco A	1.45	1.60	Dec 4.50	Jun6m	.27	30 1/2	29 3/4	30		660	2.0	4.7	2.70	Utd FinMngt	.05n	.05n	Dec 53	Mar3m	10	2.70	2.50	2.50	- 11	37		
5.3	6.7	29 1/2	29 1/2	Stelco B	.60	1.36f	Dec 4.50	Jun6m	.27	30 1/2	29 3/4	30		660	2.0	4.7	2.70	Utd FinMngt	.05n	.05n	Dec 53	Mar3m	10	2.70	2.50	2.50	- 11	37		
6.2	3.3	12 1/2	10 1/2	SteelInd	.57	.70	Dec 3.45	Mar3m	.32	11	11 1/4	11 1/4		x	4.8	2.2	10	UWburne	.40	.40n	75Mar 3.74			4	3.85	4	+ 15	12		
3.3	8.0	20	16 1/2	Steinberg A	.60	.60	Jul 2.29	Apr9m	1.03	18 1/4	18	18 1/4	+ 1/4	16	7.3	2.9	35	6.25pfd	3.13	3.13	75Mar 42.451			38	2.50	2.50	2.50	+ 30	3	
3.7	11.2	6	4.80	SteinTrInt'l	.15	.20	Dec 48	Mar3m	.26	5	5	5		20	5.0	4.2	4.75	UnSecBank	.20	.20	Oct .00d	Apr6m	1.61	4	4	4		1		
5.0	8.9	6 1/2	4.20	SterlingTr	.40	.40	Dec 90	Mar3m	.20	8	7 1/2	8		+ 1/4	20	13.3	6.6	1.05	Val-Mar	.04	.14n	Mar 16	Jun3m	.24	86	1.05	1.05		8	
4.9	4.9	1.20	.90	Stearthearn	.40	.40	Dec 21	Mar3m	.06d	1.02	1.02	1.02		11	9.2	16.3	8	VanDerHout	45	60	Dec 93	Jun6m	.35	3.70	3.65	3.65		4		
5.0	7.7	12%	10%	StuartHouse	.48	.48	75Feb .33	May3m	.08	11	11	11		x	2.9	1.15	55	Vencap			Jan 24	Oct9m	.16	.60	.60	.70		x		
7.0	5.4	2.30	1.75	SupAcceptA	.14	.14f	Dec 37	Mar3m	.13	1.80				x	2.1	2.7	85	Venpower			Jun .03	Mar9m	.04	.65	.65	.65		5		
2.8	.70	.40	.40	Sup Elect	.150	.75	Nov 1.03d	May6m	.00d	1.25				x	5.7	4.1	10%	3.85	Versatile	.20	.60n	Dec 14	Mar3m	.06	3.50	3.25	3.25	- 15	8	
4.0	4.5	2	.82	Supercap	.07n		Dec 39	Mar3m	.21	1.60	1.75			x	5.6	4.2	10%	10%	Versatile	.20	.60n	Dec 14	Mar3m	.06	3.50	3.25	3.25	- 15	8	
23.9	5 1/4	2.95		SystemsDim			Jun 18	Mar9m	.26	4.60	4.25	4.30	- 10	40	5.7	4.1	10%	3.85	Versatile	.20	.60n	Dec 14	Mar3m	.06	3.50	3.25	3.25	- 15	8	
4.9	8.0	6 1/4	4.60	Tele-Capital	.27	2.00	Aug 72	May9m	.66	5	5 1/4	5 1/4		x	3.8	10.9	14 1/2	7 1/2	WCI Cda	.60	.80	Dec 3	Mar3m	1.10	12 1/2	13 1/4	13 1/4		x	
7.1	6.0	6 1/4	3.70	TeledyneCda	.60	.40	Dec 94	Jun6m	.44	5 1/2	5 1/2	5 1/2		15	7.5	5.6	13 1/4	9.85	Wabasso	.55	.60	Dec 37	Jun3m	.27d	12 1/2	13 1/4	14%	14%	x	
1.6	6.6	7	5 1/4	Tele-MetroB	.08	.10	Aug 59	Feb6m	.61	5 1/2	5 1/2	6 1/4		x	10.2	17.0	11 1/4	11 1/4	Wabasso	.55	.60	Dec 37	Jun3m	.27d	12 1/2	13 1/4	14%	14%	x	
5.2	5.4	35 1/2	25 1/2	Texaco Cda	1.44	1.56	Dec 5.65	Jun6m	2.92	30 1/4	29 3/4	30 1/4	+ 3/4	161	5.1	8.4	43 1/4	30 1/4	Wabasso	.55	.60	Dec 37	Jun3m	.27d	12 1/2	13 1/4	14%	14%	x	
8.9	4.5	42	42	Texaco pfd	4.00	4.00	Dec 366.99f			43	45	45		x	7.5	5.6	13 1/4	9.85	Wabasso	.55	.60	Dec 37	Jun3m	.27d	12 1/2	13 1/4	14%	14%	x	
3.7	6.7	37%	23%	Texasgulf	.98	1.20	Dec 4.84	Jun6m	1.80	33 1/4	32 1/4	32 1/4	- 7/8	93	5.1	8.4	43 1/4	30 1/4	Wabasso	.55	.60	Dec 37	Jun3m	.27d	12 1/2	13 1/4	14%	14%	x	
4.2	18.5	16%	10 1/2	ThirdCGInv	.85	.70f	Dec 89	Jun6m	4.30	15%	16 1/2	16 1/2		x	2.5	8.3	2	1.40	Wall&Redek	.08	.05f	75Jan 24	Apr3m	.27	1.85	7	2		x	
8.8	29	25 1/4		Thomson A	2.50	2.50	Dec 12.60f			25 1/2	28 1/2	28 1/2		x	7.1	3.4	8 1/4	4.25	Warnaco Cd	.36	.50	Dec 2.06	Jun6m	1.01	7 1/2	7	7		6	
6.7	10.0	1.80	1.06	Thomson B	.38	.40	75Mar 1.31	Mar3m	.12	13 1/2	13 1/2	13 1/2	- 1/8	193	4.3	3.9	6 1/2	4.25	Warnaco Cd	.36	.50	Dec 2.06	Jun6m	1.01	7 1/2	7	7		6	
6.4	4.8	5	4	Thomson Div	.24	.26	Dec 59	Mar3m	.12	13 1/2	13 1/2	13 1/2	- 1/8	193	10.3	2.6	5 1/4	3.60	Warrington	1.50	1.50	Dec 22.77f			34	4.80	4.50	4.80	+ 05	32
2.0	22.5	14 1/2	10 1/2	Thomson A	.11	.22f	Dec 33.85f			35	37	37		x	5.0	5.3	11 1/4	7 1/2	WestwoodCd	.50	.50	Dec 1.87	Jun6m	.90	10 1/2	10	10	- 3/4	19	
9.1	5.8	5	4.05	Tonecraft	.08	.08	Dec 71	Mar3m	.09	4.15	4.15	4.15	- 25	1	6.1	3.7	12 1/2	5 1/2	WburneInt'l	2.00	2.00	75Mar 26.12f			11	11	11	+ 1/2	33	
3.3	6.9	3.30	2	Toromont	.10	.10	Dec 44	Mar3m	.03	3.20	3.05	3.05	- 15	62	10.2	17.0	11 1/4	11 1/4	WestwoodCd	.50	.50	Dec 1.87	Jun6m	.90	10 1/2	10	10	- 3/4	19	
7.4	11.1	29%	24	TR RealtyUn	2.36	2.03n	Dec 2.48	Mar3m	.74	27 1/2	27	27 1/2		46	6.1	3.7	12 1/2	5 1/2	WburneInt'l	2.00	2.00	75Mar 26.12f			11	11	11	+ 1/2	33	
3.2	10.6	46 1/4	32 1/2	Tor-Dom Bk	1.21	1.40	Oct 4.09	Apr6m	2.28	43 1/4	43	43 1/4	- 03	52	10.2	17.0	11 1/4	11 1/4	WestwoodCd	.50	.50	Dec 1.87	Jun6m	.90	10 1/2	10	10	- 3/4	19	
2.1	11.6	14%	9 1/2	Tor-LonInv	.28	.28	Mar 21	Jun9m	1.00	13 1/2	13 1/2	13 1/2	- 1/8	133	10.2	17.0	11 1/4	11 1/4	WestwoodCd	.50	.50	Dec 1.87	Jun6m	.90	10 1/2	10	10	- 3/4	19	
7.1	7.8	15 1/2	10%	TradersGA	1.00	1.00	Dec 1.81	Mar3m	.44	14%	14	14%	- 1/8	251	8.7	7.1	23 1/2	18 1/2	WestwoodCd	1.30	1.80	Dec 2.90	Jun6m	1.55	20%	20%	20%		312	
7.1	7.7	14	10	Traders B	1.00	1.00	Dec 1.81	Mar3m	.44	14%	14	14%	- 1/8	251	8.2	7.1	23 1/2													

# Mines et Pétroles

## Toronto & Montréal

Vendredi 15 août 1975

### Mines

Ventes	1975			1975		
	100's	haut	bas	100's	haut	bas
<b>A</b>						
Abcourt	12	55	55	70	55	
Abit Asb	88	144	136	137	-7	148
Abitibi C	95	3 1/2	3 1/2	3 1/2		6
Acme	160	21	8	8	-2	15
Adanac	5	175	165	165	-10	180
Advocate		50	100	125	100	
Aetna	23	5 1/2	4 1/4	5 1/4	+ 1/8	5 3/8
Afton S	81	5 1/2	5 1/2	5 1/2	- 1/8	7 1/4
Agnico-E	10	4 1/2	4 1/2	4 1/2		15
Ajax	21	155	150	150	-5	240
Akaiitcho	5	11	11	11		3
Albarront	40	4	4 1/2	4 1/2	+ 1/2	70
Amalg.BB		4	4	6 1/2		35 1/2
"Lard						2
Americ						2
Amos						1
Ang-Utd	55	98	95	95	-1	140
Argosy		11	13	16	5	1
Arno	10	105	100	100	-5	146
AssocPorc		37	41	41		32
Atl.Coast	30	10	10	10		10
Atl.Nickel						8
Atl.Tung						5
Atl.Y.knife		11	12	15		9
Auric Res	129	29	28	28	-1	43 1/2
Avoca		20	25	35		15
<b>B</b>						
Baker		15 1/2	18	21	17	
Bankeno S	64	13 1/2	13 1/2	13 1/2	- 1/8	2 1/4
Barex	50	11	11	11	+ 1/2	13
Barymin	70	60	58	58	-2	85
Basic	376	1100	862 1/2	1000	+12 1/2	1100
Bateman	30	4	4	4		3 1/2
BayardRe	85	7	6	7		14
Beaver		24	22	22	-2	55
B'Chasse	70	11 1/2	11 1/2	11 1/2	- 1/4	13
Beth'ema		1150	1187 1/2	1014		9
"B						17
Big Nama		12 1/2	15	17		9
BikHawk	11	37	37	37		40
Boreal	10	30	30	30		35
Brameda	135	81	80	80	-1	99
Brenda S	11	4 1/4	4 1/4	4 1/4	+ 1/8	4 3/8
Broulan	90	32	29	29	-3 1/2	47
Brunbeau	255	26	22	28	+7	26
Brunswick	169	4 1/4	4 1/4	4 1/4	+ 1/8	4 3/4
BuloraCor	40	92	91	92		170
<b>C</b>						
Cabot		15		32	14	
CadillacE	829	202		220	35 1/2	
Calmor	15	71	70	71	+1	71
Cam	4102	66	54	57	+3	68
Camflo S	104	13	12 1/2	12 1/2	- 1/4	15 1/2
CamChiba	44	4 1/4	4 1/4	4 1/4		2 1/2
<b>D</b>						
CampRL S	91	28	26	26 1/2	- 1 1/2	36 1/2
CdaTung	69	340	335	335	+5	350
CdnArrow	20	20	23	25	19	
CdnLenc't	9	9	10	14 1/2	8	
CdnMag'st	175	25	23	23	+ 2 1/2	36
CdnMarlari	320	9	8 1/2	8 1/2	- 1/2	9
Carrier	192	6 1/2	6 1/2	6 1/2	- 1/8	6 1/2
Cassiar S	39	105	100	100	-1	115
C.Patricia	240	10 1/2	9	10	+1	16
Chestville	20	85	75	75	-15	120
ChesbarRe		14		13	8	
Chesbar w	300	15	11 1/2	15	+3	23
ChibCopp	45	11	10	11	-4	16
Chibou	20	37 1/2	37 1/2	37 1/2	- 2 1/2	58
Chimo	101	101	105	119	88	
Cochénour	95	73	71	71	-2	150
Coin Lake	13	13	17	20 1/2	13	
Coldsm	22	92	85	85	-15	135
Comb.Mel		9	12	12	6	
Cominga	30	75	75	75		39
Command	78	93	86	87	-4	160
Coniagas		2		6	2	
Con Quest		2		8	6	
Cons.Dev		491	227	212	215	-15
"CFrdy				250	70	
"Crama				20	12	
"Daerin		10		15	10	
"Durha		47	45	46	-1	70
"Emp		5 1/2	10	10		55
"Louann		48	40	36	40	+2
"Marbe		25	45	42	42	-3
"Morris		58	155	148	150	95
"Profess		148	36	33	35 1/2	- 1/2
"Prop'ly		285	12	7	7	-2
"Rambol		15	148	137	140	-7
"Reaspa		275	52	46	47	-5
"Summi				12	18	8
"Tache				8	15	5
"Towers						
Conuco	20	35	35	35	+4	43
Conwest S	20	3 1/4	3 1/4	3 1/4	+ 1/8	3 1/2
Copfield	38	119	110	115	-1	125
Courvan	70	9	8 1/2	9	-1	16
Craigmont	35	4 1/4	4 1/4	4 1/4	- 1/8	4 3/4
Crest'ld	73	15	14	14	-2	19
Cuvier	72	118	102	103	-7	135
CyprusAn	119	9 1/4	9	9 1/4	+ 1/8	9 3/4
<b>E</b>						
D'Aragon		15		17	22	13 1/2
D'Eldona	70	34	31	32		37
Delhi Pac	20	7	7	7		3
Denison S	108	58 1/2	57 1/2	57 1/2	- 1 1/8	65
Dickenson	126	8 1/2	8 1/2	8 1/2	+ 1/2	10 1/2
Discovery	26	150	125	125	-15	235
Dome S	40	47	45 1/2	45 1/2	- 1 1/2	56 1/2
Dom Exp	80	20	18	18	-1	30
Ducros	50	6	5	6		13
Du'gami	71	150	137	137	-8	190
Dumont	55	14	13	14	+2	22
Dunrairie		13		16		22
Dynamic	573	119	110	110	-8	150
<b>F</b>						
Falcon S	138	7 1/2	7	7 1/2	+ 1/8	8 1/2
Fallingr	28	18	17	17	-1	34
Fannex						11
First Mar	10	38	38	38	-3	45
F.Orenda						7
Flint		6		10		15
Frobex	17	12 1/2	12 1/2	12 1/2		21
<b>G</b>						
Gaspe Q	154	241	135	230	-15	248
G.Mascot	157	61	56	56	-5	77
Gt.Yelik S	2	10	10	10	+ 1/2	13 1/4
Gib'yar S	53	5 1/2	5	5 1/2	+ 1/4	6
GoldBriar						58
GoldHawk	60	18	16	16		25
Goldex	125	49 1/2	43	49 1/2	+ 4 1/2	350
Goldlund	5	22	22	22	-1	45
Goldray	22	30	30	30		38
Granby S						27
Granduc	13	120	110	120		145
Grassell		12		13		19
Granisle S		12		13		13
Gt.LkNick	30	50	48	48	-4	76
GreenCst	122	26	17	21	-9	100
Gulfstrea	90	20	17	17	-2 1/2	55
<b>H</b>						
Hanson	10	4	4	4		5
Harland						10
Highmont	5	65	65	65		75
Holger A	102	30 1/4	30 1/4	30 1/4		30 3/4
"B						22
HudBay A	55	20 1/4	19 1/2	20		21 1/2
HudBay B	9	19 1/4	19 1/4	19 1/4	- 1/2	20 1/2
Hugh-Pam	100	16	15	16		24
Hydra	36	45	43	43		78
<b>I</b>						
IntChem S	34	3 1/4	2 1/2	3	- 1/8	2 1/2
IntMog S	14	8 1/2	7 1/2	8	+ 1/8	9 1/4
" pfd S						12
I.Norvalie						5
I.Obaska	140	15	13	14	+ 1/2	22
Inviclus	75	16	15	15	-1	21 1/2
Irish Cop	150	5	4 1/2	4 1/2	- 1/2	6
Iron Bay	5	550	550	550	-12 1/2	562 1/2
Iso	103	115	105	111	-4	124
<b>J</b>						
Jamestown						12
Jamex Ex	5	30	30	30		55
Jelex	70	10	9 1/2	9 1/2	- 1/2	15
Joi-Que	10	20	20	20	-1	27 1/2
Jorex	90	22	19	21	+ 1 1/2	16 1/2
Joubi	20	15	11 1/2	11 1/2	- 3 1/2	25
Joutel	167	29	28	28	-2	55
JupiterDe						142
<b>K</b>						
Kallio		14		20		25
K-Kotia	65	80	78	78	+1	90
Kellif						14
KerrAddA	141	12 1/4	12 1/4	12 1/4	+ 1/8	14 1/4
" B S						13 1/2
K.Anacaon	35	23	22	22		29
Kiena S	90	2 1/2	2 1/2	2 1/2	- 1/8	3 1/4
Kilemb	64	85	76	76	-4	100
Kingswood						7 1/2
<b>L</b>						
Lab'dor S	7	28 1/2	28	28	- 1/2	32 1/2
Lacaneh	76	144	133	140	+3	144
Lakehead	31	12	12	12	+ 1/2	14 1/2
La Luz	86	950	775	875	+12 1/2	950
L.K.Shore S	15	14	13	13	-3	20
Langis	49	64	60	60	-2	75
Laurasia						16
Lib'ian S		15 1/4		15 1/4		16 1/4
LL.Lac	5	152	152	152	-2	210
Lost River	121	310	285	310	-5	450
Lynx Expl	16	141	136	136	-14	180
Lytton	60	100	95	100	+1	135
<b>M</b>						
Macdonald	59	75	70	70	-3	110
Madeleine	33	233	225	225	-5	305
Madsen	48	55	54	55	-1	7 1/2
Malarlic	17	105	100	100		158
M.Bayue	25	81	80	80		

# Le marché des obligations

Vendredi 15 août 1975

Tel que fourni à l'Investment Dealers Association of Canada par A.E. Ames & Co. Ltd., Dominion Securities Corp., Harris & Partners Ltd., Fry Mills Spence Ltd., Lévesque, Leaudin Inc., Richardson Securities of Canada et Wood Gundy Ltd. Données complètes par l'Institut de recherche financière.

**GOUV. DU CANADA**

Off.	Dem.	Yield*
5 1/2%	Oct 75	99.65 99.75 8.28
7 1/4%	Dec 75	99.65 99.75 8.34
9 1/4%	Feb 76	100.25 100.50 8.69
5 1/2%	Apr 76	98.25 98.35 8.41
3 1/4%	Jun 76	96.25 96.35 8.21
5 1/2%	Aug 76	97.90 98.00 8.54
6 1/4%	Oct 76	98.10 98.20 8.35
5 1/2%	Dec 76	96.95 97.05 8.39
7 1/4%	Feb 77	98.45 98.55 8.29
9 1/4%	Apr 77	102.25 102.50 7.60
6 1/2%	Jun 77	97.35 97.45 8.27
5 1/2%	Aug 77	97.25 97.35 8.26
7 1/4%	Oct 77	97.55 97.65 8.33
3 1/4%	Jan 78	90.15 90.25 8.33
6 1/4%	Feb 78	95.25 95.50 8.43
7 1/2%	Apr 78	98.75 98.85 8.07
9 1/4%	Jun 78	103.25 103.50 7.86
7 1/2%	Aug 78	98.50 98.60 8.09
8 1/4%	Oct 78	99.75 99.85 8.26
7 1/4%	Dec 78	98.50 98.60 8.30
7 1/4%	Apr 79	95.50 96.00 8.47
6 1/2%	Jun 79	93.50 94.00 8.54
3 1/4%	Oct 79	82.75 83.25 8.27
7 1/2%	Dec 79	96.75 97.25 8.45
5 1/4%	Apr 80	90.00 90.50 8.56
6 1/4%	Jun 80	91.00 91.50 8.65
7 1/2%	Aug 80	88.25 88.75 8.26
7 1/2%	Oct 80	95.50 96.00 8.57
4 1/2%	Dec 80	76.00 76.50 8.71
7 1/2%	Apr 81	90.00 90.20 8.20
8 1/4%	Jun 81	91.00 93.00 9.38
8 1/4%	Aug 81	90.00 92.00 9.47
5 1/2%	Oct 81	88.00 89.00 9.34
6 1/4%	Dec 81	83.00 84.00 9.16
6 1/4%	Apr 82	78.00 79.00 9.32
5 1/4%	Jun 82	65.00 67.00 9.79
5 1/4%	Aug 82	67.00 69.00 9.76
9 1/2%	Oct 82	71.00 73.00 9.84
3 1/4%	Dec 82	48.00 50.00 9.30
3 1/4%	Apr 83	44.00 45.00 9.35

**C.N.R.**

5	May 77	94.25 94.50 8.61
4	Feb 81	78.50 79.50 9.08
5 1/4%	Jan 85	78.00 79.00 9.32
5 1/4%	Oct 87	68.00 69.00 9.50

**PROVINCIALES**

Alta	6 1/2%	Jun 76	98	99	9.42
do	8 1/4%	Nov 79	92	93	9.77
do	8 1/4%	Jun 91	87	88	9.75
do	7 1/4%	Oct 89	83	85	10.02
AltaTel	5 1/4%	Apr 83-85	73 1/2	74 1/2	9.50
do	6 1/4%	Aug 91	70 1/4	71 1/4	9.70
do	7 1/2%	Dec 87-91	81 1/2	83 1/2	9.79
AMFC	5 1/2%	Jun 82-84	77	78	9.40
do	6 1/4%	Nov 86-89	74 1/2	75 1/2	9.56
do	6 1/4%	May 92	69	71	9.81
do	7 1/4%	Mar 90-92	79	81	9.77
BCEI	4 1/4%	Dec 77	92	94	8.67
do	5 1/2%	Aug 86	71	73	9.89
BC Debs'L	5 1/2%	Feb 82	79	81	9.41
do	5 1/2%	Jan 88	68	70	9.60
do	5 1/2%	Apr 89	68	70	9.82
do	5 1/2%	Apr 90	74	76	9.80
BC Hydro	8 1/4%	Jan 82	85	87	9.37
do	5 1/4%	Apr 89-92	65	67	10.30
do	10 1/2%	Jan 00	95 1/2	96 1/2	10.52
M'toba	5 1/2%	Jun 77-79	88	89	9.33
do	6 1/4%	Apr 77-80	87 1/2	88 1/2	9.43
do	9 1/2%	Dec 81	97 1/2	98 1/2	9.54
do	8 1/4%	Oct 93	85 1/2	86 1/2	10.51
do	10 1/2%	Jan 95	95	96	10.58
doHydro	3 1/2%	Mar 76	97 1/2	98 1/2	8.89
do	5 1/2%	Dec 78	88 1/2	89 1/2	9.16
do	9 1/4%	Jun 79	100 1/2	101 1/2	9.59
do	5 1/4%	Sep 79-81	80 1/4	81 1/4	9.49
do	6 1/4%	Aug 82	82 1/2	83 1/2	9.38
do	7 1/4%	Nov 85-87	79	80	10.01
do	8 1/4%	Aug 89-92	81 1/2	83 1/2	10.62
do	7 1/4%	Aug 93-94	75	76	10.40
do	8 1/4%	Dec 88	80 1/2	81 1/2	10.65
doTel	5 1/2%	Nov 81-83	77 1/2	78 1/2	9.49
do	7 1/2%	Feb 89-93	74	76	10.22
do	8 1/4%	Mar 99	84 1/2	86 1/2	10.54
NBruns	5 1/2%	Oct 77	92 1/2	93 1/2	8.95
do	5 1/2%	Feb 82-84	78	80	9.59
do	9 1/2%	Mar 88-90	94	96	10.31
doElec	10 1/2%	May 95	97	98	10.74
do	7 1/4%	Nov 96	77	79	10.62
do	8 1/4%	Oct 97	79	81	10.91
do	8 1/2%	Nov 98	82	84	10.60
do	11 1/2%	Oct 99	104	106	10.54
Nfld.	9 1/2%	Nov 77	101	102	9.00
do	5 1/4%	Jul 78	90	91	9.28
do	8 1/2%	Nov 79	89 1/2	90 1/2	9.56
do	8 1/4%	Nov 80	96	97	9.82
do	7 1/2%	Feb 88	79	81	10.56
do	8 1/4%	Sep 84	86	88	10.60
do	10 1/2%	May 95	96	97	10.87
do	8 1/2%	Nov 98	82	84	10.60
do	11 1/2%	Oct 99	104	106	10.54
Nfld.	9 1/2%	Nov 77	101	102	9.00
do	5 1/4%	Jul 78	90	91	9.28
do	8 1/2%	Nov 79	89 1/2	90 1/2	9.56
do	8 1/4%	Nov 80	96	97	9.82
do	7 1/2%	Feb 88	79	81	10.56
do	8 1/4%	Sep 84	86	88	10.60
do	10 1/2%	May 95	96	97	10.87
do	8 1/2%	Nov 98	82	84	10.60
do	11 1/2%	Oct 99	104	106	10.54
doMunF	10 1/2%	Aug 99	102 1/2	103 1/2	10.46
NScotia	4 1/4%	Dec 77	92	93	8.67
do	7 1/4%	Mar 82	91	93	9.50
do	7 1/4%	Dec 83	83	85	9.36
do	9 1/4%	Jul 88-90	96 1/2	97 1/2	9.70
do	7 1/4%	Mar 91-93	77	79	10.24
do	6 1/2%	Jan 92	73	75	9.85
do	9 1/4%	Mar 00	89 1/2	90 1/2	10.44
NSPow	8 1/4%	Nov 92	82 1/2	84 1/2	10.32
do	4 1/2%	Dec 76	95 1/2	96 1/2	8.61
do	3 1/2%	Oct 77	90 1/4	91 1/4	7.92
do	4 1/4%	Jun 78	89 1/2	90 1/2	8.50
do	5 1/4%	Jan 79	88 1/2	89 1/2	8.93
do	6 1/4%	Nov 79	89 1/2	90 1/2	8.99
do	5 1/2%	May 78-80	86 1/4	87 1/4	9.02
do	5 1/4%	Apr 81-85	74 1/4	75 1/4	9.26
do	5 1/4%	Mar 86	76 1/4	77 1/4	9.21
do	5 1/4%	May 83-87	75 1/4	76 1/4	9.26
do	7 1/4%	Feb 88-88	81 1/4	82 1/4	9.53
do	7 1/4%	Dec 91-96	76	78	9.99
do	8 1/4%	Aug 92-97	96	97	8.40
do	9 1/4%	Jul 98	97 1/2	98 1/2	9.27
Ont Hydro	8 1/2%	Sep 76	99 1/2	100 1/2	8.99
do	8 1/4%	Oct 76	99	100	9.20
do	5 1/2%	Nov 76	95 1/4	96 1/4	8.66
do	3 1/2%	Mar 77	93	94	9.75
do	5 1/4%	Apr 77	93	94	9.75

**UTILITIES**

AltaGasT	5 1/4%	May 81	89	91	7.66
do	5 1/4%	Apr 85	75	77	9.82
do	7 1/4%	Feb 90	125	130	5.04
do	9 1/4%	Jun 90-91	93	100	9.99
do	8 1/4%	Dec 91	79	81	10.76
do	8 1/4%	Dec 92	78	80	10.94
do	11 1/4%	Aug 95	100	101	11.37
AltaNG	8 1/2%	Apr 86-92	81 1/2	83 1/2	10.94
Bell Tel	7 1/4%	Nov 78	95	96	9.47
do	9 1/4%	Jun 79	100	102	9.75
do	9 1/4%	Dec 79	98	100	9.74
do	8 1/4%	Apr 80	83	85	9.74
do	8 1/4%	Aug 80	94	95	9.55
do	5 1/2%	Jan 86	75	77	9.91
do	6 1/4%	Nov 88	72	74	10.14
do	9 1/4%	Jan 89	65 1/2	66 1/2	10.25
do	9 1/4%	Aug 90	90 1/2	92 1/2	10.66
do	8 1/4%	Nov 92	80	82	10.58
do	9 1/4%	Dec 93	92	94	10.36
do	8 1/4%	Nov 94	79	81	10.57
do	10 1/2%	Jan 96	93 1/2	94 1/2	10.79
do	8 1/4%	Feb 97	78	80	10.62
do	9 1/4%	Apr 99	69	71	10.71

**Off. Dem. Yield\***

do	8 1/4%	Nov 78	97 1/2	97 1/2	9.26
do	8 1/4%	Mar 79	96 1/4	97	9.26
do	5 1/4%	Jul 79	89 1/2	90 1/2	9.02
do	6 1/4%	Feb 80	89	90	9.03
do	5 1/4%	Feb 81	83 1/2	85 1/2	9.41
do	8 1/4%	May 81	97	98	9.44
do	9 1/4%	Jun 81	100 1/2	101 1/2	9.51
do	9 1/4%	Aug 81	101	102	9.53
do	9 1/4%	Nov 81	99 1/4	100 1/4	9.43
do	7 1/4%	Feb 82	92 1/2	93 1/2	9.32
do	8 1/4%	Aug 83	94	95	9.46
do	5 1/4%	Feb 85	74 1/4	75 1/4	9.40
do	6 1/4%	Jul 85-87	77 1/2	78 1/2	9.44
do	6 1/4%	Jul 88	72 1/2	74 1/2	9.80
do	6 1/2%	Sep 89	77	78	9.49
do	6 1/4%	Mar 90	72	73	9.61
do	7 1/4%	Aug 88-92	76 1/4	77 1/4	9.90
do	9 1/4%	Jun 90-95	91	92	10.06
do	7 1/2%	Feb 96	74	75	10.06
do	8 1/4%	Jul 91-96	84 1/4	85 1/4	10.05
do	8 1/4%	Sep 92-97	84 1/4	85 1/4	10.05
do	8 1/4%	May 93-98	81 1/4	82 1/4	10.10
do	9 1/4%	Apr 94	91	92	10.08
do	8 1/4%	Nov 95	88 1/4	89 1/4	10.04
do	7 1/4%	Sep 96	80 1/2	82 1/2	10.13
do	8 1/4%	Apr 97	89 1/4	90 1/4	10.05
do	8 1/2%	Nov 98	84	85	10.20
do	8 1/2%	Mar 99	85 1/4	86 1/4	10.10
do	9 1/4%	Jun 99	94	95	10.44
do	10 1/4%	Aug 99	98	99	10.48
do	10 1/4%	Nov 99	96 1/2	97 1/2	10.40
do	9 1/4%	Jan 00	94 1/2	95 1/2	10.37
do	10 1/4%	May 00	98 1/2	99 1/2	10.42

**P.E.I.**

5 1/2%	Nov 79-81	81	83	9.44	
do	5 1/2%	Jun 84	76	77	9.60
do	6 1/2%	Oct 86	76	77	10.14
do	9 1/4%	Nov 90	90	92	10.59
do	9 1/4%	Sep 91	87	89	10.71
do	9 1/2%	Mar 95	90	92	10.73
do	5 1/2%	Dec 82	74	76	10.12
do	6 1/4%	Apr 92	72	74	10.49
Quebec	9 1/4%	Jun 77	100 1/2	101	9.94
do	7 1/2%	Jan 78	96	97	9.39
do	6 1/4%	Oct 78	90	92	9.75
do	6 1/4%	Dec 79	89 1/2	91	9.13
do	8 1/4%	Mar 80	96 1/2	97	9.21
do	8 1/2%	Sep 81	96 1/2	97	9.27
do	9 1/4%	Nov 81	100	102	9.47
do	6 1/4%	Aug 82	80 1/2	82 1/2	9.92
do	5 1/4%	Aug 85	72	73	9.70
do	6 1/4%	Dec 86	76	78	9.69
do	7 1/2%	Jan 88	82 1/2	83 1/2	9.99
do	5 1/2%	Apr 90	65	66	10.14
do	6 1/2%	Jun 92	71	72	10.13
do	8 1/4%	Aug 93	83 1/4	84 1/4	10.39
do	8 1/4%	Sep 95	86	87	10.43
do	10 1/4%	Nov 95	97 1/4	98 1/4	10.58
do	8 1/4%	Dec 98			

**Investissements CP**

Investissements Canadien Pacifique Limitée annonce un revenu net consolidé de \$74.4 millions pour le premier semestre de 1975, soit une augmentation de \$11.2 millions, ou 18 pour cent, comparativement à la même période en 1974.

Compte tenu des dividendes privilégiés, les bénéfices par action ordinaire ont été de \$1.27, au regard de \$1.13 pour le premier semestre de 1974.

La hausse des bénéfices de CPI se traduit par un gain sensible attribuable à l'acquisition du contrôle de The Algoma Steel Corporation en juillet 1974 ainsi qu'un accroissement du revenu du pétrole et du gaz, des mines de charbon, du papier journal et des pâtes ainsi que de l'exploitation immobilière.

**Consumers Glass**

En raison des conditions ouvrières et économiques généralement défavorables, les ventes nettes consolidées et les bénéfices de Consumers Glass Company Limited ont diminué au cours du premier semestre de 1975 au regard de la même période en 1974. Les ventes de la période se sont élevées à \$43,324,000 en comparaison de ventes de \$44,676,000 lors du premier semestre de 1974. Le revenu net consolidé s'établit à \$2,531,000 par rapport à \$3,006,000 pour le premier semestre de 1974. Les bénéfices par action s'élèvent à \$1.01 pour la période de 1975 au regard de \$1.20 en 1974.

Les revenus d'exploitation sur une base par action se chiffrent par \$2.50 pour les six premiers mois de la présente année en comparaison de \$2.66 pour la même période en 1974. L'amortissement du premier semestre de 1975 a été de \$3,382,000 au regard de \$3,314,000 en 1974.

**CAE Industries**

CAE Industries Ltd. a annoncé que ses bénéfices nets consolidés pour le premier trimestre terminé le 30 juin 1975 se sont élevés à \$840,000, soit l'équivalent de 40 cents par action ordinaire, sur des revenus de \$25,745,000. Les résultats financiers ont été communiqués par M. C. D. Reekie, président

et chef de la direction de la société.

Lors du premier trimestre de l'exercice précédent, on avait réalisé des bénéfices de \$687,000, ou 33 cents par action ordinaire, sur des revenus consolidés de \$18,601,000.

Les bénéfices de l'exercice terminé le 31 mars 1975 s'étaient élevés à \$3,852,000, ou \$1.84 par action ordinaire, y compris un profit extraordinaire au montant de \$424,000, ou 21 cents par action ordinaire, sur des revenus consolidés de \$82,729,000.

L'arrière de commandes fermes à remplir s'établissait à plus de \$100,000,000 à la fin du premier trimestre.

**Sucre Cartier**

M. Mel Dobrin, président de Steinberg Limitée, a révélé que les pertes subies par Sucre Cartier Ltée, filiale de la compagnie, pertes attribuables aux situations anormales du marché international du sucre, sont supérieures à celles dévoilées antérieurement. L'échéance des contrats en cours pour couvrir les stocks face aux fluctuations des prix (Hedging) et la vérification des inventaires à la fin de l'exercice ont nécessité une nouvelle réduction de la valeur des stocks de l'ordre d'environ \$4 millions. Il en résulte donc que les pertes totales de Cartier suite à la baisse des inventaires durant l'exercice 1975, s'élèveront à environ \$9 millions avant déduction des taxes.

**Les tapis Peerless**

Les résultats financiers de la société Les Tapis Peerless Limitée pour la période de trois mois terminée le 31 mai 1975, ont été annoncés dans un rapport aux actionnaires. Les ventes se sont élevées à \$8,752,000 au regard de \$9,269,000 pendant la période correspondante l'an dernier, soit une perte nette de \$248,000 par rapport à un profit de \$573,000 pendant la même période, il y a un an. Toutefois, les ventes pour le trimestre représentent une augmentation de 24.5% sur les ventes de \$7,027,000 du quatrième trimestre de l'an dernier, réduisant ainsi à \$248,000 la perte nette de \$936,000 pour le dernier trimestre terminé le 28 février 1975. Le trimestre en cours supporte une dépense extraordinaire de \$147,000 applicable au réaménage-

ment d'usines.

Bram Garber, président de Peerless, a souligné que les marges bénéficiaires subissent toujours le contrecoup de cette situation et qu'il ne s'attend pas à ce qu'elles augmentent de façon sensible avant l'automne. "Nous sommes satisfaits des progrès de notre filiale irlandaise qui a réalisé un profit marginal pour le trimestre qui vient de se terminer. Nous avons maintenant absorbé les principaux coûts extraordinaires relatifs à notre programme d'expansion et de réaménagement d'usines. La gamme des produits fabriqués par notre nouvel outillage d'impression reçoit un accueil favorable sur le marché."

M. Garber ajoute que quoique l'industrie connaisse en principe, pendant l'été, une activité ralentie et malgré les frais généraux considérablement accrus que Peerless continue à supporter du fait de l'expansion, la direction est fortement encouragée par les progrès des trois derniers mois.

Aucun dividende ne fut déclaré à l'égard du premier trimestre de l'exercice en cours.

**Canadian Hydro carbons**

Canadian Hydrocarbons Limited, dont les actions sont inscrites aux bourses de Toronto et de Montréal ainsi qu'à l'American Stock Exchange, a annoncé des revenus et des bénéfices sans précédent pour le semestre terminé le 30 juin 1975.

Les bénéfices nets du premier semestre terminé le 30 juin 1975 se sont élevés à \$3,133,000 au regard de \$2,154,000 (chiffres redressés) lors du premier semestre de 1974. Les bénéfices nets par action ordinaire s'établissent à 55 cents sur 5,129,680 actions en circulation au 30 juin 1975 en comparaison de 36 cents pour la même période en 1974, soit un gain de 53 pour cent. Les revenus de la période se sont chiffrés par \$138,263,000 par rapport à \$118,383,000 lors des six premiers mois de 1974.

Canadian Hydrocarbons signale que sa division des produits forestiers continue à être affectée défavorablement par le volume exceptionnellement faible des mises en chantier de maisons aux Etats-Unis, mais on rapporte un rendement élevé dans toutes les autres divisions de la société. On s'attend à une amélioration soutenue des revenus et des bénéfices au cours du second semestre du présent exercice.

**Dataline Systems**

Dataline Systems Limited a annoncé ses résultats financiers du premier semestre de l'exercice de 1975, lequel s'est terminé le 30 juin. Les ventes ont atteint le nouveau sommet de \$2,072,334, un gain de 34 pour cent par rapport à la même période en 1974. Les ventes du deuxième trimestre se sont élevées à \$1,082,031, dépassant ainsi pour la première fois le cap du million de dollars pour un trimestre depuis l'établissement de la société. Les profits du semestre s'établissent à \$206,177, une croissance de 107 pour cent au regard de la même période de l'exercice de 1974. Le Dr J.C. Paradi, président de Dataline, a déclaré: "Les possibilités de notre industrie deviennent de plus en plus apparentes à la lumière de ces résultats."

Les actions ordinaires de Dataline furent inscrites simultanément aux bourses de Toronto et de Montréal le 9 juin 1975 sous le sym-

bole "DLS" au télescopeur. "Cette étape vient confirmer notre conviction que tous les canadiens, peu importe leurs positions sociales, peuvent participer à l'essor de la Dataline," avait déclaré M. A.C. Hay, vice-président de la commercialisation dans le cadre des cérémonies marquant le début des transactions à la bourse de Montréal.

Dataline possède des bureaux de commercialisation et d'appui à Toronto, Ottawa, Montréal et Calgary et elle fournit l'accès à temps partagé à des services d'ordinateurs sur une base d'appels à l'aide d'un cadran dans 50 communautés de par le Canada. L'investissement global d'équipement est de l'ordre de \$5,000,000 et la société compte à son emploi plus de 100 professionnels et employés de bureau.

**General Motors**

M. David C. Collier, président de General Motors of Canada Limited, a annoncé que des valeurs et des sommes en argent au montant de \$5,328,000 ont été portées au crédit de 3,606 salariés de filiales de la GM au Canada, lesquels ont participé dans la classe de 1971 du programme d'épargne et d'achat d'actions de General Motors. La somme globale représente \$1.41 pour chaque dollar épargné par les employés participants.

Le portefeuille en actions ordinaires de General Motors, en obligations d'épargne du Canada et en argent comptant consiste de 56,050 actions ordinaires de GM, d'une valeur marchande de \$2,801,000 en se fondant sur le prix à la fermeture du marché le 30 juin 1975, environ \$171,000 en argent et des obligations d'épargne du Canada d'une valeur actuelle de \$2,286,000. Un montant additionnel de \$70,000 en obligations d'épargne du Canada a été déposé en fiducie au

nom de 103 employés en vertu de l'option du régime d'épargne-retraite du programme.

"A l'heure actuelle, 71 pour cent des employés admissibles au Canada profitent de cette excellente occasion de faire des économies régulièrement tout en devenant actionnaires de General Motors", de dire M. Collier. Il précisait qu'ils épargnent en moyenne 8 pour cent de leurs salaires".

**Falconbridge**

Falconbridge Nickel Mines Limited vient de publier son rapport préliminaire pour le semestre terminé le 30 juin 1975.

"Le problème des impôts miniers en Ontario fait l'objet de discussions continues avec les autorités provinciales depuis l'envoi du dernier rapport aux actionnaires," de déclarer M. Marsh A. Cooper, président et administrateur délégué, "et la direction est d'avis qu'un accord est éminent sur une solution au problème."

M. Cooper précisait qu'étant donné que les discussions n'avaient pas encore abouti à un accord, l'on a présenté les états financiers consolidés de la société pour le semestre en vertu de deux suppositions:

a) que la déduction des frais de traitement à l'extérieur du Canada dans l'établissement du profit assujéti à l'impôt minier sera permise. Sur cette base, les bénéfices consolidés de Falconbridge Nickel Mines Limited et de ses filiales s'élèvent à 4,377,000 ou 88 cents par action au regard de \$21,314,000 ou \$4.30 par action lors de la même période en 1974.

b) en supposant que la déduction ne soit pas admise, les bénéfices consolidés se chiffrent par \$3,243,000 ou 65 cents par action au regard de \$18,838,000 ou \$3.80 par action lors du premier semestre de l'an dernier.

**NOMINATIONS IBM CANADA LIMITÉE**



G. F. Clayton



F. G. Brown

M. P. S. Morine, vice-président et directeur général du groupe de Grande diffusion, une division nouvellement formée, annonce les nominations suivantes.

M. G. F. Clayton a été nommé directeur des ventes de la division Matériel de bureau, sous la direction de son vice-président, M. C. C. Jones. M. Clayton aura la responsabilité des ventes de matériel de bureau à travers le Canada. Il est au service d'IBM depuis 1960 et occupait auparavant le poste de directeur de la division Matériel de bureau en Extrême-Orient.

M. F. G. Brown vient d'être nommé directeur des ventes de la division des Systèmes généraux. Sous la direction de M. J. G. Garrett, vice-président, DSG, il aura la responsabilité de la mise en marché des petits ordinateurs à travers le Canada. Il est chez IBM depuis 1962 et occupait auparavant le poste de directeur des services du centre de Calcul.

Le groupe de Grande diffusion contrôlera au Canada la mise en marché et le service après-vente de la division Matériel de bureau et de la division des Systèmes généraux, ainsi que la fabrication des composants, du matériel de bureau et des systèmes généraux.

**Imasco Limitée**

Avis est donné que les Administrateurs d'Imasco Limitée ont déclaré les dividendes suivants:

**DIVIDENDE NO 314**

Actions Ordinaires  
Convertibles Classe A  
Dividende trimestriel 30 cents par action

Actions ordinaires  
Convertibles Classe B  
dividende trimestriel libéré d'impôt 25½ cents par action

**DIVIDENDE NO 127**

Actions privilégiées de  
6% dividende semi annuel 3% par action

Les dividendes seront payés le 30 septembre 1975 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 29 août 1975. Daté à Montréal, Québec, le 7 août 1975.

Par ordre du Conseil, le secrétaire, Norman J. Flynn.

tant. Les entreprises publiques provinciales, qui financent l'essentiel de leurs programmes d'expansion soit au moyen d'emprunts auprès des gouvernements de tutelle soit par le biais d'émissions d'obligations garanties par les provinces, ont accru leurs dépenses en capital de près de 25% en 1974 et, vers le début de cette année, elles s'attendaient à une croissance de leurs investissements d'environ 50% pour 1975. En conséquence, les emprunts globaux émis ou garantis par les provinces (comprenant certains emprunts à des programmes de prêts qui ne sont pas inclus dans les calculs de la situation financière des gouvernements effectués sur la base des comptes nationaux) vont se situer cette année à des niveaux supérieurs à ceux, déjà élevés, de 1974.

Dans le processus de financement des gouvernements provinciaux et des organismes affiliés, les marchés étrangers des obligations ont assumé en 1974 une part très importante (représentant jusqu'à 60% environ du financement obligataire net autre que celui réalisé par l'entremise du Régime des pensions du Canada). Il est clair que cette évolution va se poursuivre en 1975 et qu'elle est particulièrement bien accueillie par les autorités monétaires parce que le solde commercial canadien reste maintenant résolument déficitaire. Dans le même ordre d'idées, il est significatif que les porte-parole officiels soient revenus, en février, sur leurs déclarations antérieures incitant les emprunteurs canadiens à bien explorer les marchés intérieurs avant de faire appel aux marchés étrangers de capitaux. Il faut également noter que l'échéance de la période d'exemption fiscale appliquée aux titres nouveaux émis par les gouvernements a été reculée jusqu'à 1979.

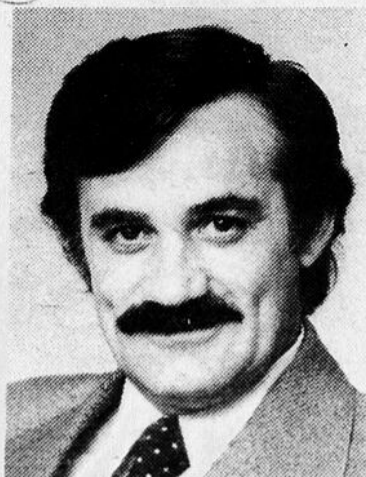
## Deux explications...

Suite de la page 5

accru (toutes proportions gardées) beaucoup plus au niveau des travailleurs peu spécialisés qu'au niveau des cadres ou spécialistes. (Cette constatation n'est pas confirmée pour les postes vacants pendant une longue période où l'on assiste à une véritable pénurie de personnel très spécialisé). Si l'on retenait comme critère de non satisfaction des offres d'emploi celui de la discordance professionnelle, c'est au niveau des postes spécialisés que l'on enregistrerait les plus grandes vacances ce qui n'est pas toujours le cas (sauf dans le cas de postes demeurés vacants pour une période de 1 mois ou plus).

— le salaire offert semble, par contre, un élément beaucoup plus déterminant. Le salaire offert pour les postes vacants se situe souvent à un taux initial peu élevé et ne reflète pas les augmentations subséquentes à des promotions ou à l'ancienneté. Il semble juste également de remarquer qu'il est en général bien inférieur à la moyenne. Pourtant, il est intéressant de noter que ce ne sont pas les emplois les moins bien payés qui restent sans candidats. Ce qui signifie que le salaire, bien qu'il entre en ligne de compte n'est pas le seul facteur responsable de l'augmentation du nombre de postes vacants. Il est possible que le genre de travail, surtout dans le secteur manuel, intervienne également.

En général, peut conclure M. Gower "les postes vacants pour une longue durée semblent être



M. J.C. Daignault



M. G. R. Hammond



M. D. A. Keill



M. A. O. Werlen

Le président du conseil et président, M. John A. MacDonald annonce les nominations suivantes résultant d'une importante restructuration administrative au sein de la Société pour l'expansion des exportations:

Au sein de la Direction des prêts: M. J.C. Daignault a été nommé directeur des finances de groupe pour l'Europe; M.G.R. Hammond, directeur des finances de groupe pour les Amériques et les Antilles; M. D.A. Keill, directeur des finances de groupe pour l'Asie, et M. A.O. Werlen, directeur des finances de groupe pour l'Afrique et le Moyen-Orient.

La Société pour l'expansion des exportations est une société fédérale de la Couronne qui aide les Canadiens à se tailler une place sur le marché des exportations en veillant à ce qu'ils disposent de ressources financières concurrentielles sur le plan international.

ceux qui exigent une plus grande spécialisation..." (la question des salaires n'intervenant pas pour cette catégorie, ceux-ci étant égaux à la moyenne)... C'est seulement dans les emplois très peu spécialisés qu'un salaire médiocre semble constituer le facteur déterminant..."

## Air Liquide...

suite de la page 3

important producteur et fournisseur de gaz industriels et médicaux, ainsi que de matériel de soudage. La compagnie exploite des centrales de séparation de l'air de gros tonnage depuis St-Jean, Terre-Neuve, jusqu'à Vancouver, en Colombie-Britannique. Son activité commerciale à l'échelle nationale est assurée par une chaîne de plus de 80 distributeurs situés d'un bout à l'autre du pays.

## Le Québec...

suite de la page 3

comme c'est le cas dans les centrales nucléaires actuelles, mais bien de la fusion de plusieurs noyaux. Ce phénomène, qui se déroule au sein du soleil, a été reproduit en laboratoire, mais pour des périodes bien trop brèves, jusqu'ici pour qu'il puisse présenter quelque utilité pratique.

Le jour où les chercheurs auront réussi à domestiquer cette nouvelle forme d'énergie, cependant, l'homme n'aura plus à se soucier de l'épuisement progressif des ressources énergétiques.

## M. Kissinger...

suite de la page 1

ranties sérieuses.

En second lieu, le contrôle par les Etats riverains des 200 miles au-delà de leurs côtes pour ce qui concerne la pêche et l'exploitation des richesses naturelles (pétrole, gaz naturel et minéraux), ceci au prorata d'un certain pourcentage, et sans préjudice du droit acquis de libre navigation et de ceux reconnus dans l'intérêt de la communauté internationale.

Enfin, en ce qui concerne les fonds marins, qui recèlent des richesses inestimables, les Etats-

Unis suggèrent la création d'une organisation internationale constituante pour établir les droits et les devoirs de l'exploitation de ceux-ci. Cette même organisation garantissant ultérieurement la sécurité des investissements et ayant compétence pour trancher les litiges.

Cette Cour aurait aussi la possibilité de percevoir des sortes de "royalties" auprès des compagnies exploratrices des fonds marins afin de venir en aide aux pays les moins favorisés.

La composition de cette Cour serait fonction des intérêts des nations directement concernées étant entendu qu'en aucun cas sa compétence ne s'étendrait au contrôle des prix ou des tarifs de production: libre entreprise oblige.

Pourtant, tient à affirmer M. Kissinger, si les Etats-Unis ne peuvent tolérer plus longtemps les agissements illégaux de certains pêcheurs étrangers le long de ces côtes, les USA tiennent avant tout à négocier dans le cadre d'un accord multilatéral. En cela, leur position est proche de celle du Canada qui souhaite parvenir à une solution par la loi plus que par des mesures unilatérales. Il est préférable de s'entendre prévient le secrétaire d'Etat, dans le cadre de la Conférence internationale sur la mer, en 1976 avant que la pression des événements, ne conduisent à des incidents fâcheux.

Pourtant, il est permis de s'interroger. Que vaut un droit dépourvu de sanction? Existera-t-il jamais une organisation internationale suffisamment puissante pour imposer les décisions prises dans le bien de tous?

Il faudrait qu'une conscience supra-nationale guide les états encore fort jaloux de leur souveraineté, tant que le Canada sera contraint d'assigner des navires de guerre aux patrouilles d'inspection des zones de pêche on ne pourra que constater (tout en le regrettant) que la raison du plus fort est encore la meilleure.

## Agriculture...

suite de la page 9

les Etats-Unis devraient augmenter légèrement leurs stocks vu leur hausse sensible de production. Un des principaux facteurs imprévisibles est de savoir si les besoins de l'URSS seront supérieurs aux de-

mandes actuelles.

Les exportations canadiennes pour la campagne agricole se terminant le 31 juillet 1975 s'élèveront vraisemblablement autour de 395 millions de boisseaux (10.9 millions de tonnes), soit un peu inférieures à celles de l'année dernière qui se montaient à 420 millions de boisseaux (11.4 millions de tonnes). Si l'on compare les ventes de la fin mai à celles du même mois pour la campagne agricole de 1974-1975, les principaux exportateurs sont les suivants: le Canada avec 328 millions de boisseaux (8.9 millions de tonnes); l'Australie avec 250 millions (6.8 millions de tonnes); les Etats-Unis avec 865 millions (23.5 millions de tonnes); l'Argentine avec 95 millions (2.6 millions de tonnes) et la France avec 214 millions (5.8 millions de tonnes).

En 1975-1976, le Canada a annoncé des ventes de 4.5 millions de tonnes aux pays à économie centralisée, ce qui comprend 3 millions de tonnes à l'URSS, et un peu plus tôt, 1.5 million de tonnes à la Chine. Le marché intérieur du Canada utilise environ 170 millions de boisseaux de blé par année. En supposant que l'on puisse réduire les reports canadiens au 31 juillet 1976 à 250 millions de boisseaux, nous disposerons de 475 à 500 millions de boisseaux pour les exportateurs. Une vente de 1 million de tonnes de blé dur à l'URSS représente plus du tiers de la récolte prévue cette année.

Le niveau des prix pour 1975-1976 est très incertain. L'annonce de la vente à l'URSS a raffermi le marché. Les prix demandés pour le blé roux de printemps no. 1 du Canada (13.5%) à Thunder Bay ont augmenté de 0.55 entre 10 juillet et le 8 août (de \$4.50 à \$5.05 le boisseau).

A moins de ventes subséquentes à l'URSS, les prix peuvent se stabi-

liser au niveau actuel ou légèrement au-dessous mais, si l'URSS fait d'autres achats de la même ampleur, il ne fait aucun doute que les prix poursuivront leur ascension.

## Hydrocarbures...

suite de la page 1

estime que 146 puits seront parachevés, contre 289 en 1974, ce qui correspondrait à une diminution de 49.5%. Le programme de cette année prévoit le forage de 32 puits d'exploration et 114 puits de développement.

Le Manitoba est le plus grand perdant. Seulement deux puits d'exploration ont été forés jusqu'à présent cette année et l'on n'en prévoit aucun autre, pas plus que des puits de développement. Le total cumulé en 1974 s'établissait à 47 puits.

Dans les régions frontalières, celle de l'Arctique devrait compter 52 puits parachevés cette année dont 41 puits exploratoires et 11 puits de développement. L'an dernier, on en comptait 56 au total. L'activité de forage été réduite considérablement sur la côte orientale du pays, où l'on estime que le total des puits ne sera que de cinq dont quatre ont déjà été forés. L'an dernier, le total était de vingt-trois.

## Arrêt des transactions

Toromont Industries Ltd.: Les transactions portant sur les actions de la compagnie ont été arrêtées aujourd'hui, en attendant la publication d'informations au sujet du projet d'achat par Canadian Manoir Industries Ltd. de un (1) million d'actions de la compagnie à \$3.25 l'action.

## CARTE D'AFFAIRES

### TOUCHE ROSS & CIE

Comptables agréés

# Les petites voitures à la garantie Chrysler "Pas de problème"



Coupé Cricket à 2 portes

Hardtop Colt Carousel à 2 portes

## Plymouth Cricket et Dodge Colt 1975

Avant de te parler de la Plymouth Cricket et de la Dodge Colt 1975, il nous faut t'expliquer la garantie Chrysler.

C'est une des meilleures raisons d'acheter une de nos voitures.

La garantie Chrysler, c'est la garantie "Pas de problème". Cela veut dire que tu n'as rien à payer pour les pièces ou la main-d'œuvre pendant la première année quelle que soit la distance parcourue avec ta nouvelle Cricket ou Colt. C'est la garantie "Pas de problème" à millage illimité (sauf pour les voitures de taxi et de police). Nous prenons mieux soin des acheteurs de nos voitures.

Tu en as pour ton argent.

Par exemple, la Plymouth Cricket et la Dodge Colt offrent en équipement de base des sièges-tonneaux AV, une moquette, une colonne de direction réglable, des glaces teintées, des freins à disque AV et bien d'autres caractéristiques. Tu as le choix de plusieurs modèles: coupé, hardtop, sedan, sport et familiale, tous offerts avec la boîte de vitesses standard ou automatique.

Va voir la série des Plymouth Cricket et Dodge Colt 1975 chez ton concessionnaire Dodge et Plymouth.

**Nos modèles 75: toute essence,  
avec ou sans plomb.**

